LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 83 n° 3 Saint-Boniface, du 19 au 25 avril 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Karine Beaudette

La maison des gamins

Les enfants de Notre-Dame-de-Lourdes ont des raisons d'être heureux: ils ont enfin une maison bien à eux, depuis l'ouverture du Centre d'enfants 1-2-3 qui accueille la garderie, la prématernelle et le mini franco-fun. Ils ont aussi profité de la Journée du mieux-être pour faire soigner leurs nounours! Page 5.

Citation de la semaine

«Si je ne me sens pas bien, je ne viens pas... La paye est la même!»

La Liberté a rencontré le bénévole Gérald Caron à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole. **Page 17.**

Tirages en page 10. Bonne chance!

Le message du recteur

Paul Ruest a rencontré des ministres du gouvernement pour leur expliquer les effets désastreux du récent budget sur le Collège universitaire de Saint-Boniface. Il espère qu'ils auront compris. **Voir à la page 7.**

Préposées opposées

Les préposées aux soins à domicile font la grève essentiellement parce qu'elles s'opposent au projet de privatisation du gouvernement. **Page 3.**

20 ans entre parents

La Fédération provinciale des comités de parents célèbre ses 20 ans en proposant des changements à sa mission. **Page 7.**

Une facture trop élevée?

Depuis dix ans, les gouvernements s'acharnent à «mettre de l'ordre dans les finances publiques». Mais le prix à payer est-il trop élevé? Raymond Lafond et Laura Brown répondent. **Page 9.**

Un livre et une rose

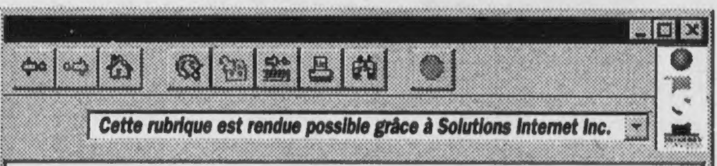
L'Unesco vous invite à offrir un livre et une rose pour la Journée mondiale du livre. Onze lecteurs font leurs suggestions à la **page 11.**



photo: Hubert Pantel

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba a dévoilé son logo lors d'une journée portes ouvertes le 11 avril, devant quelque 200 personnes.





Chanson d'expression française

Vous cherchez des biographies, des extraits de chansons françaises, etc? Vous en trouverez plein à l'adresse Web suivante: http://www.accent.net/lanevill/chanfran/chanfran.htm

À l'intérieur du site, voici les grands thèmes qui sont exploités par les auteurs:

Histoire de l'industrie de la chanson au Québec
Liste de sites WWW sur la chanson d'expression française
Les bâtisseurs de la chanson québécoise (biographies)
Chroniques et recherches sur la chanson
Bottin de la chanson
Petit diaporama de la chanson

Les auteurs espèrent vous offrir un site qui deviendra autant un outil de référence sur la chanson d'expression française du Québec et d'ailleurs, qu'un endroit où les amateurs de chansons pourront venir se divertir. Voici un ouvrage qui permet à notre chanson de mieux se faire connaître. Allez voir ça!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

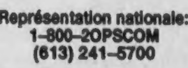
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

LE CENTRE D'INFORMATION 233–ÂLLO

est à la recherche

d'un(e) étudiant(e) universitaire pour effectuer la mise à jour de l'Annuaire des services en français au Manitoba 1997.

Compétences :

- habiletés en informatique;
- bonnes habiletés de communication au téléphone, en français et en anglais;
- bon sens de l'organisation, entregent et dynamisme.

Note : le candidat ou la candidate doit être aux études à temps plein et doit y retourner en septembre.

Durée de l'emploi : du 13 mai au 30 août 1996

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avec la mention **«Personnel»**, **avant le 1er mai 1996** à:



Monsieur Daniel Boucher
Directeur général
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher
Bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

NE STATIONNEZ PAS PRÈS DE CE PANNEAU!



Le moment est venu de faire le nettoyage du printemps.

Pour faciliter le nettoyage des rues, les employés de la Ville installeront des panneaux d'interdiction temporaire de stationner dans les rues désignées. Les voitures stationnées près des panneaux pendant les périodes d'interdiction recevront une contravention et seront remorquées *aux frais de leurs propriétaires.*

Nous vous demandons donc de surveiller les panneaux et de noter les périodes d'interdiction indiquées. C'est le sable que nous voulons enlever... pas votre voiture.

Ville de Winnipeg
Service des ponts et chaussées et du transport

Francophonie du monde

Parents contre Terre-Neuve

Ottawa - La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, qui revendique le droit à la gestion scolaire depuis 1987, a déposé une poursuite judiciaire contre le gouvernement de Terre-Neuve.

Les parents veulent obtenir les pouvoirs sur les dépenses de fonctionnement relatives aux établissements et à l'instruction en français; la nomination et la direction du personnel administratif; l'établissement de programmes scolaires; le recrutement et l'affectation du personnel enseignant; et la conclusion d'ententes pour l'enseignement. (APF)

Recensement et francophones

Ottawa - Le recensement de Statistique Canada, qui aura lieu le 4 mai, jouera en faveur ou contre les organisations francophones qui militent pour obtenir des services en français.

En effet, les résultats du recensement sur les questions de langue maternelle et de langue parlée à la maison influencent le financement et la présence de certains services fédéraux à la minorité linguistique.

En novembre 1997, Statistique Canada dévoilera l'ensemble de ses données linguistiques obtenues lors du recensement. C'est alors qu'on saura si le taux d'assimilation des francophones a diminué, augmenté ou s'est stabilisé. (APF)

Les préposées en grève

Contre la privatisation des soins à domicile

Le conflit de travail qui oppose les préposées aux soins à domicile et le gouvernement s'est envenimé cette semaine, alors que 2 000 des 3 000 employées ne sont pas entrées au travail le 16 avril au matin.

Des négociations entre le syndicat et le gouvernement se sont poursuivies toute la nuit précédant le début de la grève, mais les parties n'ont pu en venir à une entente malgré l'aide du conciliateur Jim Davage. Ces négociations portaient notamment sur les termes d'un moratoire concernant la privatisation des soins à domicile.

«Le gouvernement répète que la privatisation des soins à domicile entraînerait une amélioration de la flexibilité et de l'efficacité du système, ce dont nous doutons fortement, lance le représentant du syndicat des employés de la fonction publique, Doug Shattuck. Nous voulons donc que toute la question de la privatisation soit discutée à la table des négociations.»

Au moment d'écrire ces lignes, seuls les préposées étaient en grève. Les infirmières et les employées chargés de préparer la nourriture, de faire le lavage et le ménage étaient toujours au travail. (Les préposées sont les employées qui s'occupent des soins personnels: donner les bains, aider les clients à se lever, etc.)


photo: Sylviane Lanthier

Carole Arbez: des inquiétudes sur les intentions du gouvernement.

Le moral des troupes était bon lors de cette première journée de grève, assurait Doug Shattuck. Si la privatisation des soins à domicile est mise en vigueur comme prévu le 1er juillet, elle affectera le quart des clients de Winnipeg. Les employées risquent pour leur part de voir leur salaire passer d'environ 11 $ à 6,50 $/heure, sans contrôle sur leurs horaires de travail et sans assurance d'obtenir des emplois à temps plein.

Par ailleurs, le ministère de la Santé pensait avant le début de la grève devoir placer dans les hôpitaux 750 clients qui nécessitent des soins quotidiens. Les hôpitaux de Winnipeg ont libéré 211 lits, et plus de 400 autres lits sont disponibles en région rurale. «Ces personnes ne sont pas malades, rappelle la sous-ministre adjointe, Sue Hicks. Elles ont besoin qu'on les aide à se lever, à se laver, etc. Des bénévoles et des membres des familles se sont portés volontaires pour les aider.»

«On a demandé aux institutions de faire connaître le nombre de lits qu'elles pouvaient libérer sans que ça affecte le fonctionnement habituel de l'hôpital», explique pour sa part Jan Grennwood de l'Hôpital général Saint-Boniface, qui a accueilli 22 personnes les 13 et 14 avril.

Santé Manitoba, précise Sue Hicks, entend suivre chaque jour la progression des événements et a mis en place un plan pour répondre aux besoins des bénéficiaires affectés par la grève. (1) Mais le ministère est conscient de la possibilité que les infirmières emboîtent le pas aux préposées, ce qui aggraverait considérablement le conflit. «Il est possible que les infirmières fassent la grève, admet Sue Hicks, et en ce moment, le syndicat ne nous a pas donné de plans pour assurer les services essentiels.»

Mais les infirmière ne sont pas vraiment prêtes pour une grève, estime Carole Arbez, elle-même infirmière. «Ça ne ferait que mettre encore plus de patients dans une situation précaire, dit-elle. On essaie de faire comprendre nos craintes au gouvernement. Le ministre propose une évaluation des effets de la privatisation 12 mois après son entrée en vigueur. Mais une évaluation faite par le gouvernement risque de tourner en sa faveur de toute façon!»

Pris en sandwich dans ce conflit, les bénéficiaires s'inquiètent de la situation. Guylaine Nacinovitch-Ringland, qui a 28 ans, est handicapée depuis sa naissance. «Ça fait 18 ans que je reçois des soins à domicile, dit-elle. La grève m'affecte parce que j'ai besoin d'aide environ 12 heures par jour. On m'a demandé d'aller à l'hôpital mais j'ai refusé: je ne suis pas malade!»

Son mari et sa famille prendront la relève des employées en grève. Mais ce qui l'inquiète le plus, c'est la perspective de la privatisation. «J'ai fait l'expérience du privé avant que le gouvernemnt prenne en charge les soins à domicile. C'est sûr qu'il n'y avait pas que du négatif, mais il arrivait des jours où il n'y avait personne pour m'aider, ou encore on m'envoyait des gens sans formation.»

Ses principales craintes portent sur le fait que, «si les employées sont moins bien payées, il y aura un plus grand roulement de personnel, les gens qui vont venir me voir ne seront jamais les mêmes. Je n'ai pas envie que la personne qui m'aide à faire ma toilette change chaque jour. Ce sont des choses très intimes, on a besoin de construire une relation de confiance avec la préposée. Je crains aussi pour ma sécurité personnelle si je dois ouvrir ma porte à trop de gens.»

Du côté du gouvernement, on répète que le mot privatisation ne rend pas compte des intentions véritables du gouvernement. «Nous voulons donner à contrat la prestation des soins dans une partie de Winnipeg», rappelle Sue Hicks, qui maintient que des contrôles de qualité seront en place et que les bénéficiaires n'auront rien de plus à débourser.

Sylviane LANTHIER

(1) Les bénéficiaires peuvent contacter Santé Manitoba 24 heures par jour au 1-800-933-1244 ou au 945-0102.

ÉDITORIAL

Deux peuples égaux

«Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre», dit l'adage. Quand, au Canada, on parle de constitution, on constate encore la justesse de ce proverbe.

Cela fait 50 ans (certains disent 150 ans) que le Québec réclame la reconnaissance de sa distinction en tant que société. Le Québec et le Canada sont aussi distincts et différents que le sont la France et l'Angleterre. Bien sûr, théoriquement, rien ne devrait empêcher deux peuples différents à former un seul pays, malgré tous les conflits et rivalités que l'Histoire a pu semer entre eux. Pour y parvenir, il suffit de deux ingrédients: la reconnaissance des différences et de la bonne volonté.

Reconnaître les différences, cela veut dire que l'on oublie les victoires militaires du passé et que l'on accepte de reconnaître à l'autre peuple fondateur le statut "d'égal à égal". Au Canada, cela est refusé par la majorité anglo-saxonne autant aux Québécois qu'aux autres francophones canadiens.

Pour ce qui est de la bonne volonté, cela doit aller plus loin que de reconnaître que la poutine, Céline Dion et les rigodons sont des composantes essentielles de la culture francophone d'Amérique.

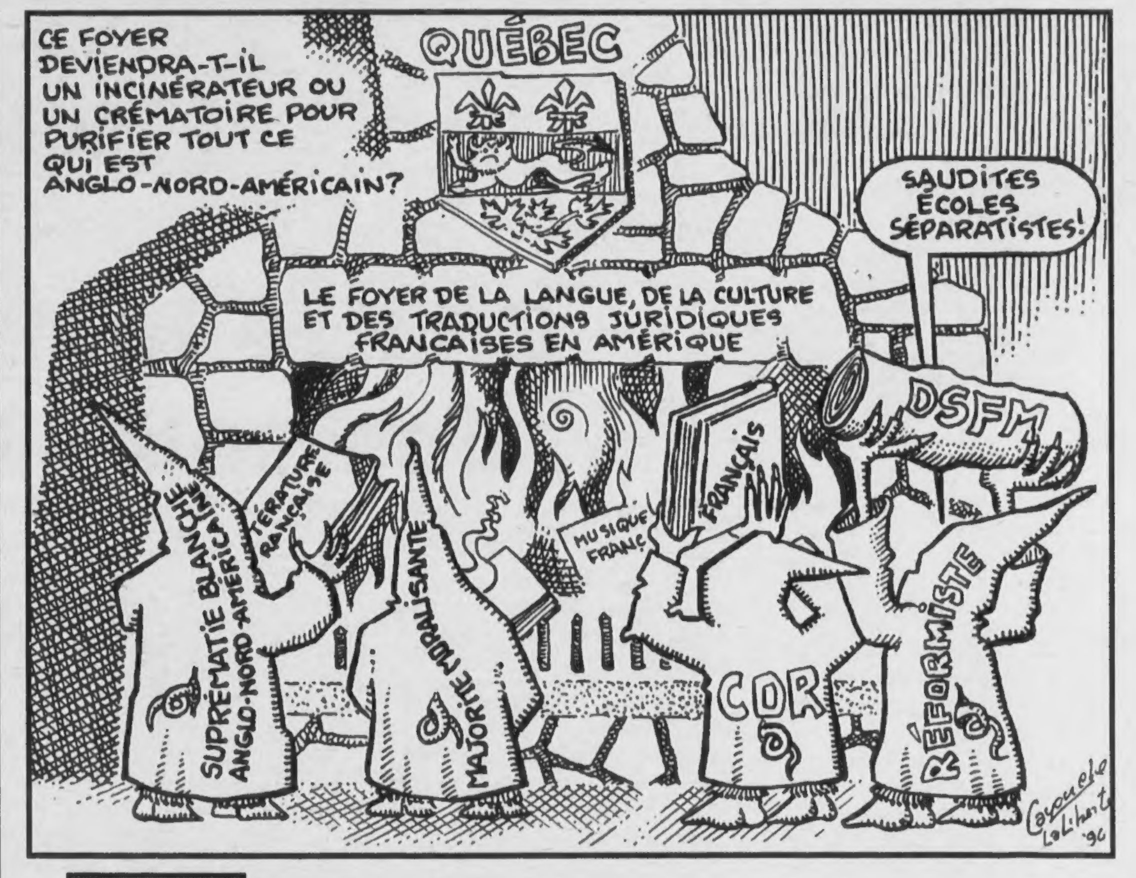
Les Libéraux fédéraux du Québec sont tellement désarmés face à l'opposition stérile du Canada anglais par rapport au principe si simple de la société distincte du Québec qu'ils en sont rendus à parler du «foyer principal de la langue, de la culture et de la tradition juridique françaises en Amérique» pour tenter de mieux faire avancere le débat.

Tous les francophones du Canada (Québec inclus) demandent une seule chose: la reconnaissance que le Canada a été fondé par deux peuples principaux qui ont des droits, privilèges et obligations égaux d'un océan à l'autre.

Le 30 octobre dernier, les Québécois ont dit, par référendum, qu'il y a une autre solution que la séparation. En effet, la solution finale à ce problème ne se trouve pas dans les efforts soutenus du Canada de faire plier le Québec mais, au contraire, dans les efforts déployés afin de faire changer les mentalités au Canada anglais et casser les résistances qu'elles génèrent.

Deux peuples égaux qui travaillent à former un pays: quelqu'un peut-il m'expliquer ce qu'il y a de si compliqué dans cet énoncé?

Jean-François LACERTE



LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

La première Journée du mieux-être à Notre-Dame

Une tradition annuelle est née

La première Journée du mieux-être, organisée à Notre-Dame le 11 avril, a attiré une foule d'environ 500 personnes. «On est très, très contentes, signale une des organisatrices, Cheryl Harrison. (1) Les commentaires étaient très positifs. Les gens ont eu la chance de poser de bonnes questions et d'obtenir de bonnes réponses.»

La Journée du mieux-être rassemblait dans la salle du Centenaire plus de 30 kiosques portant sur des questions de santé et de style de vie. «Le but était de conscientiser la communauté aux services disponibles dans la région, précise Cheryl Harrison. On voulait mettre l'accent sur l'éducation et la prévention.

«Avec les coupures budgétaires, c'est le temps qu'on prenne notre santé en main. C'est bien connu que le gouvernement veut économiser sur les traitements et miser davantage sur la prévention. Nous, on suit ce courant. On préfère voir notre communauté en santé.»

Le succès de cette première Journée pousse les organisatrices et le bureau du Centre de santé à en faire une activité annuelle, ou «au moins tous les deux ans», remarque Cheryl Harrison.

La Journée a attiré des gens de tous les groupes d'âge, des enfants qui emmenaient leur ourson à la clinique Nounours, aux adolescents qui se prêtaient volontiers au test de santé pour les poumons, en passant par les personnes plus âgées qui faisaient vérifier leur taux de cholestérol. «On a fait au moins 156 tests de cholestérol; c'est beaucoup!

«À la clinique Nounours, il y avait un masque à oxygène, des intraveineuses, des plâtres et des pansements. On voulait sensibiliser les enfants aux soignants pour que la prochaine fois, ils aient moins peur d'eux, maintenant qu'ils ont soigné leur ourson!»

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) avait un kiosque sur la drogue et l'alcool, Medi-Chair de Brandon présentait ses équipements, les sociétés pour la santé mentale, l'Alzheimer, le cancer et le diabète, entre autres, étaient présentes, ainsi que des adeptes du yoga, du tai chi et du tae kwon do.

Les résidants de Notre-Dame-de-Lourdes ont pu prendre connaissance du Centre de conditionnement physique ouvert depuis quelques mois dans un coin de la salle du Centenaire et voir des démonstrations de premiers soins administrés par l'ambulance régionale.

La Journée du mieux-être avait aussi pour but de lancer le comité du mieux-être communautaire, composé de Roseline Préjet, Nadine Delaquis, Marc Delaquis, Diane Bazin, Cécile Bazin, Jacqueline Théroux, Debbie Rondeau, Irma Grenier, Claire Comte et la GRC de Treherne. «On veut que les gens sachent que ce comité existe et qu'ils peuvent lui faire part de leurs préoccupations, explique Cheryl Harrison.

«Le comité a le grand mandat de s'occuper du mieux-être de la communauté. La santé inclut beaucoup d'aspects: l'économie, le milieu de travail, même la spiritualité et la culture. Les membres vont essayer de répondre aux besoins en ajoutant des programmes, en aidant des groupes particuliers comme les adolescents, etc.»

photo: Karine Beaudette

Les enfants soignent leur ourson à la Clinique Nounours.

Karine BEAUDETTE

(1) Les autres organisatrices étaient Cheryl Pearson, Marcie Dupasquier et Anita Jenin, toutes employées du Centre de santé de Notre-Dame-de-Lourdes.

À Notre-Dame-de-Lourdes

Le Centre 1-2-3 a ouvert ses portes

Depuis le 1er avril 1996, la garderie Arc-en-ciel, la prématernelle La Petite Montagne et le groupe Mini-franco-fun peuvent accueillir leurs participants sous un même toit, dans le tout nouveau Centre d'enfants 1-2-3 de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le Centre d'enfants a de la place pour 45 jeunes à temps plein, dont cinq d'âge scolaire et dix pour la prématernelle. De ces 45 espaces, 32 peuvent être subventionnés. Mais le conseil d'administration de la garderie voudrait augmenter ce nombre ou convaincre le gouvernement de rendre les subventions plus flexibles.

Selon le système actuel, un seul enfant peut avoir accès à une subvention, explique la présidente du Centre, Barbara Comte. «Si un enfant vient à temps partiel, une partie de la subvention est gaspillée. Mais la plupart de nos mères travaillent à temps partiel, au Foyer ou ailleurs. Ou bien, il s'agit d'enfants de fermiers qui sont plus occupés à certains moments de l'année. On aimerait que le gouvernement comprenne que la situation n'est pas pareille dans le rural que dans l'urbain.»

Après une rencontre en janvier avec la ministre Bonnie Mitchelson, responsable du dossier de la petite enfance, Barbara Comte avait bon espoir d'avoir fait comprendre son message. «Ils nous avaient dit qu'ils considéreraient la question au moment où on ouvrirait les portes. Et voilà que j'apprends que le 2 avril, le lendemain de l'ouverture, le gouvernement a choisi de tout geler. On est pas mal déçus.»

Au 11 avril, le Centre accueillait 56 enfants, la majorité à temps partiel. Les parents de 53 d'entre eux ont fait une demande de subvention, 28 ont reçu une réponse favorable, et les autres attendent. «Si les subventions étaient plus flexibles, on serait correct, mais maintenant, on est gelé à 32 subventions. On a une liste d'attente d'au moins 14 enfants», ajoute Barbara Comte.

«Chaque jour, on a des nouvelles inscriptions, explique la directrice du Centre, Denise Massinon. Ça commence doucement mais c'est probablement mieux comme ça. Ça nous donne la chance d'entrer dans la routine. Jusqu'à présent, la réaction des parents est très positive.»

Au terme du projet, le coût de la construction de l'édifice de 2 400 pi2 et l'achat d'équipement s'élèvera probablement à 150 000 $, somme partagée entre l'entente Canada-Manitoba, Francofonds, la fondation Thomas-Sill et la Section 25 du ministère du Développement des ressources humaines, entre autres. Les trois groupes résidants du Centre d'enfants 1-2-3 continuent à faire des demandes de subvention pour défrayer les coûts de fonctionnement, dont le remboursement du prêt hypothécaire contracté avec la Caisse populaire de Lourdes.

L'édifice est presque terminé. Il reste seulement à poser le revêtement extérieur et à aménager la cour pour y installer un terrain de jeu. «C'est dans nos plans mais il faut d'abord amasser des fonds, mentionne Denise Massinon. En attendant, on va utiliser le terrain du village.»

Karine BEAUDETTE

Ombre de grève à Radio-Canada

La télévision sous tension

À la veille des éliminatoires de la Ligue nationale de hockey et des Jeux d'Atlanta, les membres des trois syndicats représentant les employés de Radio-Canada hors Québec pourraient, le 22 avril, donner un mandat de grève à leurs représentants, indique le représentant syndical pour l'Ouest canadien, Gabriel Durocher. (1)

Le vote de grève concerne les employés du réseau anglais et français tant à la télévision qu'à la radio. (2) «Nous espérons un résultat favorable qui nous permettrait de ramener la direction de la Société Radio-Canada (SRC) et Perrin Beatty à la table de négociations», explique-t-il.

Le grief des employés concerne entre autres la question de la soustraitance de certains services proposée par la direction de la SRC. «Cette idée mène à la privatisation de Radio-Canada et ramène la question de la recherche des profits et du succès commercial. On perd alors la notion de service public», remarque Gabriel Durocher.

«La direction n'est pas claire sur ce qu'elle veut sous-traiter. Si cette option peut fonctionner avec certains départements comme celui du journalisme, nous les techniciens ne croyons pas que cela soit une solution viable», indique le vice-président du syndicat local des techniciens radio-télé, Joe Baranski. «Ce qui nous est présenté est un retour à l'âge de pierre qui s'attaque à l'identité même de la SRC. C'est complètement ridicule», croit l'agent du syndicat et ancien vice-président, Jean-Marc Ousset.

Selon Gabriel Durocher, le syndicat a fait preuve de beaucoup de souplesse. «On a proposé de réduire les 100 catégories d'emploi à seulement cinq, ce qui donnerait plus de polyvalence aux employés. Bien sûr, la direction aime cette idée, mais elle ne nous donne rien en contrepartie. Elle refuse de continuer à négocier.» Il ajoute que l'ancien directeur, Tony Manera, «avait instauré un système de discussion très démocratique et on était sur le point d'en arriver à une entente lorsqu'il a démissionné subitement. Perrin Beatty a une approche plus «bras-de-fer» et un esprit de confrontation. Il essaie de privatiser la SRC par la porte de côté. Si c'est ça l'avenir de Radio-Canada, il faut faire un débat public.»

Pour le directeur général des relations publiques, Tom Curzon, la SRC a toujours fait usage de la sous-traitance. Il ajoute que ce n'est pas la Société qui a rompu les pourparlers, «ce sont les syndicats qui ont quitté la table de négociations en disant qu'on en était à une impasse. Nous avons présenté le 28 mars des offres finales à la Guilde canadienne des médias. Ils nous ont demandé de les présenter à leurs membres et j'ai bon espoir que nous en arriverons à une solution amicale.»

Gabriel Durocher confirme que «le vote de grève est un levier pour ramener la SRC à la table de négociations. C'est une arme ultime qu'on ne souhaite pas utiliser. Le risque de grève est là si la SRC se montre inflexible et déraisonnable, mais j'ai bon espoir qu'on en arrive à une entente.»

Jean-Marc Ousset ajoute: «C'est certain que le débat prend une connotation particulière avec les célébrations du 50e de CKSB. Une ombre de grève, ce n'est jamais très amusant.»

Anie CLOUTIER

(1) Les employés de Radio-Canada au Québec et à Moncton sont dotés d'un syndicat distinct et sont toujours en négociation.

(2) Les trois syndicats concernés sont le Syndicat canadien des employés de la fonction publique, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, ainsi que la Guilde canadienne des médias. Ils représentent près de 80 employés permanents du côté français.

Inondations: une situation volatile

Il faut se tenir au courant

«La température des derniers dix jours a été idéale en ce qui nous concerne, indique le porte-parole du ministère des Ressources naturelles du Manitoba, Larry Whitney. Bien sûr, il subsiste une possibilité d'inondation, mais nos peurs de voir le niveau des eaux atteindre celui de 1979 s'amenuisent.»

Il faut cependant continuer à faire preuve de vigilance, ajoute-t-il, et se tenir au courant des informations diffusées par le ministère via ses centres de renseignements de Melita, Niverville et Russell.

«La rivière Rouge monte tranquillement», indique le préfet de la municipalité de Montcalm, Florent Beaudette. Il fait remarquer que certaines routes et fermes sont inondées à l'ouest de la municipalité, «mais il s'agit là d'un problème localisé et annuel». Selon Florent Beaudette, c'est la glace accumulée sur la rivière qui inquiète des résidants. «Elle ne semble pas vouloir donner signe de casser et cela peut causer des problèmes au pont de Saint-Jean-Baptiste.»

À Saint-Lazare aussi la glace sur la rivière Qu'appelle pourrait causer des dommages, indique le maire de Saint-Lazare, Martin Dupont. «La rivière est montée de plusieurs pieds le 14 au soir, mais pour le moment c'est encore correcte.»

De son côté, l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba coordonne la lutte contre les inondations et des trousses d'information ont été envoyées dans les communautés susceptibles de connaître des inondations. Les habitants des régions à risque ont reçu l'avis de transporter céréales, bétail, carburant et produits chimiques en lieux sûrs.

Par ailleurs, les membres des Caisses populaires de Saint-Adolphe et de Saint-Jean-Baptiste pourront, en cas d'évacuation d'urgence de leur localité, effectuer leurs transactions financières courantes à la Caisse populaire de Saint-Boniface.

Les membres de la Caisse populaire de Saint-Adolphe pourront se rendre à la succursale Précieux-sang au 159, rue Marion à Saint-Boniface, tandis que les membres de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste auront accès à la succursale Parc Windsor au 1053, promenade Autumnwood.

A.C.

DÉCLARATION

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
PROVINCE DU MANITOBA

Avis est donné par la présente que jusqu'à **14 heures, le 24 avril 1996** aux bureaux suivants:

Saint-Boniface (MB) - DSFM n° 49,
131, boulevard Provencher, bureau 112
Saint-Boniface (MB),
ou
à la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, MB,

je recevrai ou un agent officiel recevra les candidatures pour le poste de membre de **représentant(e) régional(e)** du:

QUARTIER COLLÈGE SAINT-JEAN-BAPTISTE
UN POSTE

pour un terme de deux ans et six mois dans l'autorité locale sus-mentionnée.

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1 % de l'électorat du Quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux). Chaque déclaration doit être accompagnée du consentement écrit du candidat et de la déclaration des qualités requises dûment signée et assermentée.
Les « déclarations de candidatures » qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant au bureau suivant :

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Mme Annette Grenier-Tétrault, secrétaire-trésorière par intérim
131, boulevard Provencher, bureau 112
Saint-Boniface (Manitoba) R2H OG2
Téléphone: 982-8950
Télécopieur: 982-8955

FAIT à LA BROQUERIE dans la Province du Manitoba ce 4e jour d'avril 1996. L'AUTORITÉ LOCALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49.
Raymond Bédard
Directeur intérimaire du scrutin
Téléphone: (204) 424-5238
Télécopieur: (204) 424-5077

La Province s'engage à revoir sa décision

Le CUSB se croise les doigts

«Si la Province ne respecte pas ses engagements en matière d'éducation de tous les Manitobains, elle est mal placée pour dire au gouvernement fédéral de respecter ses engagements à l'égard de la minorité francophone», indique le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Paul Ruest, à la suite d'une rencontre avec la ministre de l'Éducation et le ministre des Finances du Manitoba, le 11 avril.

Le recteur du CUSB conteste la réduction de 6 % des octrois accordés au CUSB et de 50 % du financement de l'École technique et professionnelle, telle qu'annoncée le 2 avril dans le budget d'Eric Stefanson. Ces compressions, dit-il, menacent l'existence même de ces institutions d'enseignement.

La rencontre, souligne Paul Ruest, a permis de présenter la position du CUSB et de faire comprendre aux politiciens provinciaux l'importance des enjeux pour la communauté franco-manitobaine. «Les décideurs connaissent la situation. Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient, et ils devront assumer les conséquences de leurs actes.»

Entre autres choses, les représentants du CUSB ont proposé au gouvernement fédéral de maintenir le financement du Collège au taux de l'an dernier, puis de développer une stratégie de financement à long terme.

Ils ont également indiqué d'autres sources de financement comme le Fonds provincial de développement des initiatives postsecondaires qui contient 3,5 millions $. «Nous pourrions aller y puiser les 750 000 $ dont nous avons besoin et il en resterait encore beaucoup», croit Paul Ruest.

La délégation a, par ailleurs, rassuré le gouvernement provincial qu'elle ne tenait pas à l'humilier publiquement, «mais qu'il avait adopté une position idéologiquement bête et qu'il ne réalisait pas les conséquences de ses actes.

«Au départ, j'ai senti une volonté du gouvernement de ne pas revenir sur sa décision. Mais en présentant nos arguments, j'ai cru qu'ils faisaient preuve d'ouverture», fait remarquer Paul Ruest. Il affirme avoir reçu un engagement de la part de la Province de revoir sa décision.

«C'est vrai que le fédéral s'est désengagé vis-à-vis des minorités de langues officielles, mais ce n'est pas raisonnable pour le gouvernement provincial de cibler le CUSB comme il l'a fait. Nous nous retrouvons coincé entre deux gouvernements qui se font la guerre.»

Anie CLOUTIER

Sous le thème: 20 ans entre parents

La Fédération des parents revoit son mandat

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) marquera son 20e anniversaire lors de son assemblée générale annuelle, le 27 avril prochain à l'école Précieux-Sang.

La FPCP s'attend à accueillir plus d'une centaine de parents lors de cette journée où des discussions d'ordre «constitutionnel» seront à l'honneur. Après une tournée l'automne dernier qui lui a permis de rencontrer l'ensemble de ses membres au Manitoba et d'entamer une réflexion sur sa mission, la FPCP a produit un document contenant des idées de réform. «Ce document touche la vision, la mission et les mandats de la Fédération, explique la directrice générale, Hélène d'Auteuil. Avec la création de la Division scolaire franco-manitobaine, la FPCP a dû revoir son rôle et trouver quel le était sa place.»

La constitution, poursuit-elle, «dit qu'on regroupe tous les parents, mais dans les faits on travaille beaucoup avec des regroupements de parents», soit des comités de parents, des comités scolaires, des prématernelles, des mini-franco-fun et des garderies. Le membership doit-il toujours être composé de parents ou plutôt de groupes de parents? Et faudra-t-il modifier le nom de la Fédération pour qu'il rende mieux compte de son membership? Voilà des questions auxquelles les parents pourront répondre au cours de la matinée. «On a préparé le document de réflexion en posant des questions, précise Hélène d'Auteuil, parce qu'on ne voulait pas orienter les choix des parents. L'idée, c'est que les parents arrivent ensemble à quelque chose. On veut voir si notre membership nous suit.»

En après-midi, les participants pourront s'inscrire à l'un des quatre ateliers disponibles:

- La contestation judiciaire, animé par Armand Bédard de la Commission nationale des parents francophones, fera le point sur les causes des parents dans la gestion scolaire un peu partout au pays.

- Nouvelles directions, animé par Florence Girouard du Bureau de l'éducation française, permettra aux parents de s'initier aux changements qu'implique le renouveau en éducation dans la province, et de comprendre quel est le rôle accru des parents dans cette nouvelle école.

- Le recrutement pour l'école française, animé par Chantal Berard et Janine Bertrand de la FPCP, parlera des stratégies pour recruter les enfants d'ayants droit le plus tôt possible, et de préférence au niveau préscolaire.

- Devoirs sans larmes, animé par Paul Lapierre, parlera des moyens que les parents peuvent utiliser pour mieux aider leurs enfants à faire leurs travaux scolaires.

La FPCP profitera également de l'heure du dîner pour expliquer les nombreux programmes disponibles pour ses membres. Il y aura ensuite un vin et fromage et un spectacle de Dr Humour, alias Mariette Kirouac, histoire de souligner ces *20 ans entre parents*.

«On a tenté de susciter davantage la participation des parents cette année, avec la préparation du document de réflexion, explique Hélène d'Auteuil. On veut développer des liens plus forts avec nos parents. Pour nous, c'est important qu'ils assistent à la journée.»

Il y aura également des élections au conseil d'administration. Six des 11 postes du conseil sont à pourvoir, soit un de la région est, deux du sud, deux de l'urbain et un de l'ouest.

La journée, qui débute avec l'accueil vers 8 h 15, coûte 10 $ (dîner inclus). Pour obtenir des renseignements ou s'inscrire, composez le 237-9666.

Sylviane LANTHIER



AGENT OU AGENTE DE POLICE



Le Service de police de la Ville de Winnipeg cherche à recruter des personnes fortement motivées ayant un désir sincère de servir le public, en vue de combler un certain nombre de vacances prévues pour des postes d'agent(e) de police.

Le processus de sélection comprend des examens écrits, des tests physiques, un examen médical, un test de dépistage de drogues illégales, des entrevues, des tests psychologiques et une enquête sur les antécédents des candidats.

Les candidat(e)s doivent :

- détenir un diplôme d'études secondaires (équivalent au diplôme manitobain de 12e année);*
- détenir un permis de conduire valide de classe 5, obtenir un permis de conduire de classe 4 avant d'être embauchés, et ne pas avoir plus de 4 points de pénalisation à leur dossier d'automobiliste** (évaluation faite par le Service de police);
- avoir au moins dix-huit ans;
- être citoyens canadiens ou immigrants reçus;
- n'avoir aucun dossier criminel;
- satisfaire aux normes de la vue présentement en vigueur au Service de police;***
- être en bonne forme physique et jugés capables d'entreprendre les tâches policières, selon une évaluation fondée sur des épreuves pertinentes.

Les candidats doivent faire leur demande <u>en personne</u>, et présenter l'extrait de leur dossier d'automobiliste à jour (30 jours), une preuve de niveau de scolarité, ainsi que leur curriculum vitae, à l'adresse suivante :

DATE : du 29 avril au 2 mai 1996
HEURE : 9 h à 16 h
LIEU : Immeuble Dynasty, 180, rue King, Rez-de-chaussée

LES PERSONNES AYANT POSÉ LEUR CANDIDATURE APRÈS LE 15 JANVIER 1996 NE SONT PAS TENUES DE POSTULER À NOUVEAU. LES DEMANDES ADMISSIBLES SERONT RAPPELÉES AUTOMATIQUEMENT.

* Copie originale du diplôme d'études secondaires; copie originale du diplôme universitaire; bulletin de notes certifié ou certificat d'équivalence d'études secondaires. (Les photocopies ne sont pas acceptées.)

** L'extrait du dossier de l'automobiliste peut s'obtenir de n'importe quel bureau de la Direction des véhicules automobiles. Le permis de conduire avec carte-photo est essentiel à chaque étape du processus.

*** Les candidats doivent subir un examen de la vue ainsi qu'un test de dépistage du daltonisme au moment de leur mise en candidature. Les personnes qui portent des verres de contact devront les enlever six heures avant de passer ce test.

«LA VILLE DE WINNIPEG SOUSCRIT AU PRINCIPE DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.»

ON ENCOURAGE LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES BILINGUES À POSER LEUR CANDIDATURE.

Manitoba

Offre d'emploi - Bureau de la conseillère législative

Le Bureau de la conseillère législative du ministère de la Justice est à la recherche d'un avocat ou d'une avocate.

La personne dont la condidature sera retenue travaillera en collaboration avec la haute direction d'un bon nombre de ministères et d'organismes du gouvernement ainsi qu'avec des avocats et des avocates d'autres divisions du ministère de la Justice. Ses tâches l'amèneront à rédiger des lois et des règlements et à fournir les opinions juridiques connexes au gouvernement du Manitoba.

La personne choisie sera aussi appelée à collaborer avec les députés et leur personnel et à rédiger des projets de loi d'intérêt public et privé, des modifications législatives à l'étape de l'étude en comité ainsi que les opinions juridiques connexes.

Il est essentiel que les personnes qui posent leur candidature soient avocats ou avocates, possèdent de grandes aptitudes pour la communication écrite et verbale, aient beaucoup d'entregent er comptent plusiers années d'expérience dans le domaine de l'élaboration de politiques juridiques ou législatives. Elles doivent de plus pouvoir travailler seules et sous pression.

La préférence sera accordée aux personnes qui connaîtront le fonctionnement du gouvernement : et de l'Assemblée législative ainsi que les principles de rédaction législative et d'interprétation des lois. L'expérience de travail dans un environment gouvernemental ou dans un milieu exigeant l'interprétation de lois serait un atout mais n'est pas essentielle. La connaissance du français serait aussi un atout mais n'est pas indispensable à l'exécution des tâches à accomplir. Les candidats et les candidates doivent être admissibles à la Société du Barreau du Manitoba.

Une liste d'admissibilité de 12 mois pourra être établie afin qu'il soit pourvu à d'autres vacances..

Échelle de salariale : de 32 152 $ à 77 165 $ par année, selon l'experience
N° du concours : 04259/96
Date de clôture : le 3 mai 1996

Envoyez votre demande au :
Ministère de la Justice
Direction des ressources humaines
405, avenue Broadway, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

ON TIENDRA COMPTE DU PROGRAMME D'ACTION POSITIVE DANS LE PROCESSUS DE SÉLECTION



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 22 avril 1996

LIEU : Centre communautaire de St-Norbert, 3450, ch. Pembina

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE DE TRADUCTION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986-5414

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49
(Apprendre et grandir ensemble)

est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur/trice des technologies éducationnelles (Maternelle à Secondaire 4)

La Division scolaire franco-manitobaine sollicite des candidatures au poste de coordonnateur/trice des technologies éducationnelles.

La personne choisie travaillera sous la direction du directeur de la programmation et devra posséder :

- un brevet d'enseignement du Manitoba;
- plusieurs années d'expérience en enseignement dans les écoles françaises;
- la maîtrise de la langue française orale et écrite;
- une bonne connaissance des technologies éducationnelles (informatique, Internet, réseautage, logiciels);
- la capacité de travailler en équipe et avec les enseignant.e.s dans les écoles de la DSFM;
- une bonne connaissance de la programmation scolaire.

Le poste de **coordonnateur/trice des technologies éducationnelles** comprend, entre autres, les tâches suivantes :

- donner un appui pédagogique aux enseignant.e.s;
- coordonner des activités de perfectionnement professionnel;
- assurer la coordination de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des programmes et services reliés aux technologies éducationnelles;
- coordonner l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes d'enseignement à distance;
- assurer l'informatisation de divers services pédagogiques et administratifs.

Salaire : Selon l'entente collective.
L'entrée en fonctions est prévue pour le **19 août 1996**.
Toute personne intéressée à ce poste devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae, pour le **26 avril** au plus tard, auprès de :

Monsieur Georges Druwe
Directeur général par intérim
Division scolaire franco-manitobaine
Bureau 112, 131, boulevard Provencher
Saint-Boniface MB R2H 0G2

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	**L'Est:**	**L'Ouest:**
Anie Cloutier	Sylviane Lanthier	Karine Beaudette

LA LIBERTÉ

237-4823 ou 1-800-523-3355



Offre d'emploi

On recherche des candidat(e)s au poste de commis-dactylo pour faire l'entrée de données à l'ordinateur.

Les candidat(e)s doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. La connaissance du programme WordPerfect 6.1 Windows serait un atout.

En vertu du programme d'emploi, les candidat(e)s doivent être prestataires de l'assurance chômage.

Pour de plus amples renseignements, contactez madame Patricia Bazinet au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Vente et service

Nous avons actuellement des postes disponibles dans le département de la vente et du service à la clientèle.

Si vous êtes ambitieux, d'apparence soignée et avez un bon caractère, contactez-nous.

Le salaire de départ varie entre 275 $ et 300 $ par semaine. Posséder une voiture serait un atout.

Veuillez télécopier votre curriculum vitae au numéro suivant:

237-1559

Agent(e) de service à la clientèle bilingue, avec expérience.

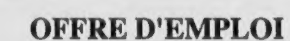
Vous aurez la responsabilité de répondre aux questions de nos clients de langue française et d'appeler des clients potentiels pour offrir les services de notre entreprise.

Salaire concurrentiel et primes.

Envoyez votre demande, avec un curriculum vitae, à l'attention du:

Vice-président
C.P. 1137
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Y4

L'ÉDUCATION FRANSASKOISE



OFFRE D'EMPLOI

<u>Direction de l'école</u>

École Père Mercure, North Battleford (Sask.)

Le Conseil scolaire fransaskois des Battlefords invite des candidatures au poste de la direction de l'école Père Mercure pour l'année scolaire 1996-97. Cette école fransaskoise regroupe environ 30 élèves de la maternelle à la 8e année, 3 enseignant.e.s, une secrétaire et 2 aide-enseignant.e.s à temps partiel.

Tâches: 10 % administation et 90 % enseignement

Exigences:

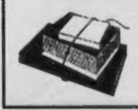
- brevet d'enseignement de la Saskatchewan (ou être en mesure de l'obtenir)
- qualités de leadership et habiletés en administration scolaire
- désir de promouvoir l'éducation fransaskoise à tous les niveaux
- maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit)
- expérience en orthopédagogie (un atout)

Salaire: Selon la convention collective en vigueur

Entrée en fonction: mi-août 1996

Veuillez faire parvenir votre demande **d'ici le 29 avril, 1996** accompagnée de votre curriculum vitae ainsi que d'un minimum de trois références à l'adresse suivante:

Monsieur André Moquin
Directeur de l'éducation
Conseil scolaire fransaskois des Battlefords
2213 E Hanselman Court, Saskatoon (Sask.) S7L 6A8
Téléphone: (306) 653-8490 Télécopieur: (306) 653-8495





... à la portée de la main

Ici et ailleurs

Jeunes internautes

Winnipeg - Les écoliers manitobains auront accès à de meilleurs systèmes informatiques grâce à une convention d'offre permanente entre Cisco Systems Canada Ltd. et Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique au Manitoba (Merlin), a annoncé le 29 mars la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh.

L'entente permettra aux écoles de la maternelle au secondaire 4 de profiter d'un rabais de 30 % sur des pièces d'équipement permettant le raccordement de réseaux informatiques, le partage de données, la transmission rapide de l'information et l'accès à Internet.

Prop'e Anne!

Ottawa - Le ministère des Ressources naturelles du Canada participera au Défi 1996 des véhicules au propane destiné aux étudiants, a annoncé la ministre Anne McLellan le 28 mars.

Ce concours annuel met au défi les étudiants en sciences et en génie d'Amérique du Nord de concevoir des véhicules inoffensifs pour l'environnement et fonctionnant avec des ressources énergétiques de remplacement. Le Défi 1996 demande à plus de 100 étudiants de 12 universités de convertir des véhicules fonctionnant à l'essence en véhicules fonctionnant au propane.

Les deux universités canadiennes participantes sont l'Université de l'Alberta et l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec.

Jeunes verts?

Winnipeg - Plus de 650 jeunes winnipégois décrocheront un emploi d'été grâce au programme Urban Green Team.

Les jeunes, âgés de 16 à 24 ans, recevront 6,35 $ l'heure et travailleront à des projets de reboisement, de nettoyage des rives, d'amélioration des installations publiques et de recyclage.

Les organismes intéressés à bénéficier de cette main-d'œuvre et les jeunes désireux de participer au programme peuvent obtenir de plus amples renseignements en composant le 945-0901.

Import export

Winnipeg - Les exportations manitobaines aux États-Unis ont atteint quatre milliards $ en 1995, soit le 2e plus haut taux au pays. Ce taux de 21 % supérieur à celui atteint en 1994 est bien au dessus de la moyenne nationale de 13,3 %, indique le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, James Downey.

Il ajoute qu'entre 1986 et 1990, le Manitoba n'a vendu que 64,6 cents de produits aux États-Unis pour chaque dollar de produits importés. Ce ratio est passé à 671,9 cents pour les derniers cinq ans.

911 à la campagne

Brandon - Les Manitobains vivant en région rurale auront désormais accès au service d'urgence 911, a annoncé le premier ministre Gary Filmon le 26 mars.

Les résidants abonnés au nouveau service E911 pourront contacter les services d'urgence en composant le 911. L'appel sera acheminé au centre des appels de la sécurité publique à Brandon via la Société de téléphone du Manitoba. Une base de données pourra instantanément établir l'origine de l'appel et un répartiteur avertira l'unité d'intervention la plus proche.

ÉCONOMIE

Raymond Lafond et Laura Brown répondent

Y a-t-il d'autres solutions aux coupures des gouvernements?

Québec, Ontario, Manitoba, Alberta, Ottawa, et cetera, même combat! C'est un peu de cette façon qu'on pourrait résumer la lutte que mènent les gouvernements depuis dix ans pour mettre de l'ordre dans leurs finances publiques.

Les deux derniers budgets du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, ont annoncé des compressions substantielles, notamment dans les paiements de transfert aux provinces. Le récent budget provincial a pour effet de diminuer de 54 millions $ le sommes allouées aux divers programmes du gouvernement. En Ontario et au Québec, des coupures très sévères sont également annoncées et un peu partout les employés de la fonction publique ont l'impression de faire les frais de ces politiques.

Les gouvernements ont-ils le choix des moyens? Atteindre l'équilibre budgétaire à tout prix, est-ce payer trop cher? Gestionnaire expérimenté et observateur de la scène économique canadienne, Raymond Lafond est convaincu que la réponse à ces deux questions est: non.



Raymond Lafond: avec les plans de pension et les REÉR, les gens sont devenus des investisseurs. «Or, le développement d'une nation est quasi-proportionnel à son taux d'épargne. Ça nous aide à rembourser la dette.»



photos: Sylviane Lanthier

Laura Brown: «Quand je paie beaucoup d'impôt, je peux aussi me dire que ça signifie que j'ai un bon revenu, et donc que j'ai du succès sur le plan professionnel.» C'est une consolation comme une autre!

«Les provinces doivent ajuster leurs budgets pour faire face à la diminution des transferts fédéraux», explique-t-il. La croissance économique dont jouit le Manitoba n'entraîne pas de revenus suffisants pour combler le manque à gagner venu d'Ottawa, malgré la création de 10 000 emplois cette année. «Les conservateurs estiment pour l'an prochain une croissance des revenus de 3,6 % tandis que les transferts du fédéral diminuent de 6 %. Il y a donc 3 % de moins en revenus. Alors en partant, la question c'est: qu'est-ce qu'on fait avec ce manque à gagner?

«Aussitôt qu'on gagne au-dessus de 50 000 $, fait-il remarquer, 42 % de notre revenu va aux gouvernements, sans compter les 14 % qu'on paie en taxes chaque fois qu'on achète quelque chose.» Inutile donc d'envisager des augmentations d'impôts. «La preuve, c'est que ça ne ferait qu'augmenter le marché noir.»

Reste l'autre solution: diminuer les dépenses. Raymond Lafond estime que malgré des coupures sévères en santé et en éducation, le gouvernement accorde toujours une priorité à ces deux domaines. «Alors que de nombreux ministères devront compter avec des diminutions de plus de 10 % dans leurs budgets, celui de la Santé verra une diminution de 2 % et delui de l'Éducation, de 0,3 %», précise-t-il. (1)

Pour Raymond Lafond, «régler le problème de la dette» demeure prioritaire et les gouvernements doivent profiter des périodes de croissance économique pour faire les mises à pied nécessaires. Il ne croit pas que ces mises à pied, parfois massives, ont pour effet de neutraliser les effets bénéfiques de la création d'emploi: «S'il faut diminuer le déficit, il faut le faire en période de croissance, alors que le secteur privé est capable de renflouer l'économie. De cette façon, les charges sociales de l'État n'augmentent pas.»

Il rappelle que la dette du seul gouvernement fédéral, pour l'année financière 1994-1995, s'établissait à 1 394 $ per capita. «Si on calcule l'ensemble du déficit, on arrive à une dette qui avoisine les 20 000 $ par Canadien!» Il se félicite donc que le Manitoba ait agi pour réduire sa dette annuelle, qui est passé de 509 $ par capita en 1992-1993 à 262 $ par capita en 1994-1995. «Les gens s'insurgent contre les 22 millions $ de surplus que la Province estime réaliser l'an prochain. Mais ça signifie seulement 22 $ pour chaque homme, femme et enfant. 22 $ de réserve pour faire face aux imprévus, est-ce vraiment déraisonnable?»

Faut-il aller jusqu'à percer des brèches de plus en plus grandes dans l'universalité des programmes sociaux pour régler le déficit? Chargée de cours en sciences économiques à l'Université du Manitoba, Laura Brown pense qu'il faut maintenir l'universalité des programmes dans les domaines de la santé et de l'éducation, «parce qu'ils permettent de ne pas avoir deux systèmes, un pour les riches et un pour les pauvres. Le problème, souvent, c'est que quand les gouvernements apportent des changements aux programmes, ils ne le font pas pour mettre plus de poids sur les riches. Quand le gouvernement veut financer à 50 % les écoles privées par exemple, c'est épeurant.»

Consciente du peu de marge de manœuvre dont disposent aujourd'hui les gouvernements, Laura Brown estime cependant qu'il faut continuer à «prendre soin des plus pauvres». «Quand on entend des gens dire que le revenu qu'ils gagnent en travaillant n'est pas vraiment plus élevé que l'assistance sociale, et qu'alors ça ne vaut pas la peine de travailler, il faut trouver des mesures qui encouragent ces gens-là à rester sur le marché du travail. Mais il ne faut pas non plus oublier de subvenir aux besoins des autres.»

Même chose pour la sécurité de la vieillesse: «Les gens de ma génération ne pensent pas que l'État les prendra en charge quand ils vieilliront. Mais les retraités d'aujourd'hui ont payé pour leur pension. Le jour où il n'y aura plus d'universalité dans ce programme, la tentation sera forte de le voir comme une sorte de bien-être social pour les gens âgés, alors que ce n'est pas le cas. Ces gens-là doivent recevoir une pension suffisante et ne pas devenir des pauvres.»

Raymond Lafond rappelle que mettre un frein à l'endettement doit demeurer une priorité. «Si on arrête de s'endetter, on aura une plus grande marge de manœuvre quand viendra la prochaine récession, parce que des récessions il y en aura d'autres, forcément. C'est une question de cycles. Et moins on a de marge de manœuvre, plus les récessions font mal.»

Sylviane LANTHIER

(1) En comparaison, le ministère de la Consommation et des Corporations est coupé de 11 %, celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources naturelles, de 10 %, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme de 14 %, et celui du Travail de 22 %.

Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

Il n'y a que Fred pour imaginer une bande dessinée réussissant à conjuguer dérision, tendresse et poésie de cette façon-là. Les amateurs de *Philémon* retrouveront dans *L'Histoire du conteur électrique* toute la magie que ce dessinateur sait insuffler à ses histoires.

Entrez donc dans la bande: celle d'Hippolyte Moussu, releveur de compteur électrique de son métier, cloué au lit depuis que la foudre lui est tombée dessus et qui regarde chaque soir le passage de la lune. Jusqu'à ce qu'un soir, il lui dise: «Vous manquez d'imagination, madame.»

Mais la lune, de l'imagination, elle en a. Elle en a tant que lorsqu'elle commence à raconter ses histoires, la chaîne de télé Canal Moi en perd ses téléspectateurs, qui sont littéralement dans la lune!

Critique de la télévision qui programme des niaiseries à répétition, *L'Histoie du conteur électrique* propose bien mieux: la lecture d'une BD intelligente!

CULTUREL

À l'occasion de la Journée mondiale du livre

Offrez un livre et une rose!

Saviez-vous que l'Unesco a décrété en novembre 1995 que le 23 avril allait devenir la *Journée mondiale du livre et du droit d'auteur*? Et saviez-vous que cette journée-là a été choisie parce que c'est la Saint-Georges, fête que les habitants de Barcelone célèbrent de façon traditionnelle en offrant un livre et une rose?

Si vous aviez un livre à offrir pour célébrer le 23 avril, quel(s) livre(s) offririez-vous? Voici ce qu'en pensent ces amateurs de littérature:

Charles Leblanc offrirait **Miss Septembre** de François Gravel, «parce qu'on a besoin d'histoires et que c'est une belle histoire, une histoire comme je les aime, avec beaucoup de tendresse et d'ironie. J'offrirais aussi **L'Île du jour d'avant** d'Umberto Eco. C'est un peu difficile au début, mais une fois passés les premiers obstacles, c'est assez extraordinaire.» *L'Île du jour d'avant* raconte les aventures d'un espion français sur un bateau hollandais, qui fait naufrage dans le Pacifique en 1643. «Il est sur le méridien qui sépare les deux journées. C'est un livre sur le langage, sur le temps, sur les romans avec beaucoup de notation comique.» Et l'auteur avertit bien ses lecteurs: les détails les plus farfelus sont vrais!

Lecteur boulimique, Charles Leblanc a apprécié **Le Cavalier du Louvres** de Philippe Sollers, «une biographie romancée de Vivant Denon, le fondateur du musée du Louvres, qui a été espion, graveur et auteur d'un texte libertin célèbre: *Point de lendemain*».

Aimez-vous le baseball? Avez-vous vu *Field of Dreams*? Le film était tiré d'un livre de W. P. Kinsella, qui a aussi écrit **The Northern Iowa Baseball Confederacy**, «un livre qui combine le baseball, les mythes qui entourent ce sport et les mythes amérindiens». C'est là un mélange assez particulier qui a plu à André Brin, qui l'offrirait «à toute personne qui s'intéresse au baseball».

Sylvie Ross offrirait des romans de Jeanne Bourin, «à cause des portraits de femmes et du tableau de l'époque médiévale». Elle a aussi aimé **Le Parfum** de Patrick Süskind, un roman fascinant qui a d'ailleurs recueilli la faveur de François Boileau et de François Lentz.

«J'aime beaucoup les grosses fictions, les romans qui nous prennent au bout de la première page», lance ce dernier, qui a trouvé des romans à la mesure de son appétit dans les œuvres de Gabriel Garcia Marquez, l'auteur, entre autres, de **Cent ans de solitude** et de **L'Amour au temps du choléra**. «Je les offrirais tous; ils sont tous bons!» **La Mémoire des pierres**, de la manitobaine Carol Shields, et **Le Vieux qui lisait des romans d'amour** (une histoire aussi belle que le titre est poétique) de Luis Sepulveda l'ont aussi marqué.

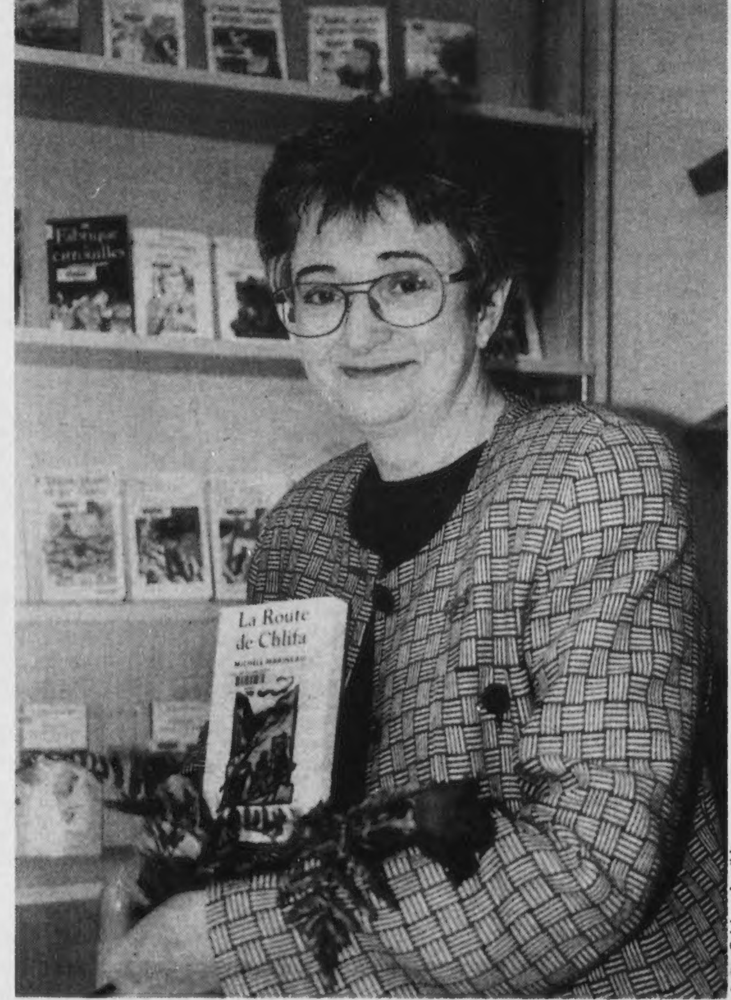


photo: Sylviane Lanthier

Doris Lemoine, directrice du Centre de ressources éducatives à l'enfance. Offrir un livre et une rose: quelle bonne idée!

François Boileau a aimé **Le Marché aux illusions, la méprise du multiculturalisme**, de Neil Bissoondath, un essai qui a fait fureur cet hiver au Canada français comme anglais. «Il met en perspective ce qu'on prend pour acquis au niveau du multiculturalisme et en plus, c'est écrit de façon superbe. Il a une perspective humaine et respectueuse du Québec et des communautés culturelles.» Mais son œuvre préférée reste **Les Rois maudits** de Maurice Druon, l'histoire captivante d'une dynastie de rois de France au moment de la Guerre de 100 ans. «J'aime les romans historiques parce qu'ils nous font apprendre l'histoire en la racontant de façon vivante, à la fois romancée et réelle et on peut souvent y voir des parallèles avec la société contemporaine», explique-t-il.

C'est aussi son intérêt pour le roman historique qui a amené Doris Lemoine à lire la trilogie de Chrystine Brouillet: **Marie Laflamme, Nouvelle-France** et **La Renarde**, des romans «parfaits pour la détente». Pour les jeunes, elle souligne **L'histoire du Japon en images**, un album publié par les éditions Circonflexe pour les 11 ans et plus et qui présente de magnifiques tableaux racontant l'histoire du Japon. Côté roman jeunesse, **La Route de Chlifa** de Michèle Marineau devrait plaire aux adolescents de 14 à 16 ans: «Ça dépasse le niveau habituel de l'histoire pour adolescent», lance Doris Lemoine.

Elle a aussi aimé **Comme un roman**, de Daniel Pennac, un essai sur les droits du lecteur et le plaisir de lire qu'elle qualifie de «rafraîchissant», un qualificatif qu'emploie également Bertrand Nayet, qui offrirait, dans un tout autre genre, **The Evolution Man** de Roy Lewis, qu'il définit comme «les mémoires d'un homo erectus»! «C'est très drôle, et c'est une façon inhabituelle de raconter l'évolution humaine. J'offrirais aussi des œuvres de Marguerite Yourcenar, mon auteure préférée à cause de sa philosophie et de sa spiritualité.» Il cite **Les Mémoires d'Adrien** (l'auteure s'est glissée dans la peau de l'empereur romain Adrien pour raconter sa vie) et **L'Œuvre au noir** (un roman sur l'anti-conformisme racontant la vie d'un alchimiste à la fin du Moyen Âge).

Voilà des titres que Bertrand Nayet pourrait bien offrir à Anne-Laure Salesse, elle aussi une amateure de Marguerite Yourcenar. Le choix d'Anne-Laure: **Les nouvelles orientales**, des nouvelles qui, croit-elle, plairaient davantage à des femmes. «C'est très féminin!»

Bertrand Dufieux offrirait pour sa part une belle histoire d'amour: **Le Hussard sur le toit** de Jean Giono, qui offre en prime des descriptions formidables de la nature provençale, son coin de pays. Sur un mode plus sombre, il a également lu **Le néant quotidien**, de la cubaine Zoé Valdes, «l'histoire d'une femme née dans une île qui avait voulu construire le paradis et qui a fait l'enfer». Si le tableau de la vie quotidienne à Cuba, de la désillusion des jeunes générations et de la révolution ratée reste un triste constat, «le livre est très beau et vraiment fort».

«L'enfance et l'écologie sont notre avenir», lance Carmen La Roche, et c'est pourquoi elle offrirait **Sire Gaby du Lac**, de Francine Ouellette, un roman racontant «le cheminement d'un enfant vraiment proche de la nature, tandis que ses parents ne comprennent pas. À la fin du livre, on reconnaît que ce qu'il ressent est important.»

Roger Léveillé offrirait pour sa part un livre qui tombe à point pour cette Journée mondiale du livre et du droit d'auteur: **La Guerre du goût** de Philippe Sollers. «C'est une série de petits essais qui donnent le goût de lire d'autres livres, et qui se porte aussi à la défense des écrivains (pensons à Salman Rushdie) et de la liberté d'écriture. Il couvre un panoplie d'auteurs et de littératures, c'est à la fois critique, informatif et intéressant et on en sort en comprenant que l'important, c'est de développer son goût personnel.»

Sylviane LANTHIER

Télé-horaire de la semaine du 22 au 28 avril 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Le livre de la jungle
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 Les Moomins
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lundi) Anne... la maison au pignon vert (mardi) L'été de la révolution (mercredi) Femmes de Dieu (jeudi) Nick, chasseur de têtes (vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Lévesque & Turcotte se reproduisent
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Mr. Bean
- 23h30 La politique fédérale
- 23h25 La politique provinciale
- 0h00 En toute liberté
- 0h30 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 La facture
- 23h30 Découverte
- 0h15 Branché
- 0h45 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 L'infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- ➤ 19h00 Les grands films: **Fatalité.**
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 L'aventure
- 23h30 Vues d'ici
- 1h30 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Mission top secret
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Simplement la vie
- ➤ 23h30 Cinéma: **Chaste à trente ans.** *G.-B. 1989. Comédie. Gavin Lamb, coiffeur pour dames de son métier et jeune homme timide et réservé, fait l'expérience de l'amour pour la première fois à trente ans.*
- 1h35 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 Sous le signe des mousquetaires
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Vidéoclips
- ➤ 19h00 Les grands films: **Le Bébé.**
- 21h00 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- ➤ 23h30 Cinéma: **Témoin à tuer.** *É.-U. 1989. Drame policier. Après avoir été témoin d'un meurtre, un petit restaurateur de New York est coincé entre le procureur, qui veut l'obliger à témoigner, et la pègre, qui menace de tuer sa femme et son fils s'il le fait.*
- 1h35 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Bouli
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Les oursons volants
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Où est Charlie?
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- 12h00 L'univers des sports
- 14h00 Montagne
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Les inventions de la vie
- 16h30 Branché
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Olympica
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h52 L'accent francophone
- ➤ 22h50 Télé-sélection: **Subway.** *Fr. 1985. Comédie dramatique. Un jeune paumé dérobe un dossier secret à une jeune femme dont il veut attirer l'attention. Poursuivi par les hommes de main du mari de celle-ci, il se réfugie dans le métro.*
- 1h00 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 Pierre Martin le facteur
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Le rêve d'Émilie
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Les Grands Prix Molson Dry de Formule I
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- ➤ 20h00 Les beaux dimanches: **Tout ça!** *Fr. 1993. Comédie sentimentale. Pendant les vacances d'été, le destin de trois couples qui viennent de se séparer se mêle à celui de deux autres à la stabilité chancelante.*
- 22h15 Le téléjournal
- 22h35 Le point
- 23h00 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h30 Ciné-club: **Mystery Train.** *É.-U. 1989. Film à sketches. Trois histoires se déroulent la même nuit et trouvent leur conclusion dans un hôtel miteux de Memphis, au Tennessee.*
- 1h20 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse au trésors
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Maria des eaux-vives
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Infopublicités
- 1h27 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Infopublicités
- 1h27 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 Jasmine
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Infopublicités
- 1h31 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h26 Infopublicités
- 1h26 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Ciné-Columbo: **Un seul suffira.** *Am. 1992. Drame policier. Un policier futé enquête sur la mort d'un magnat du sport, écrasé par un chauffard qui a pris la fuite.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Lise Watier et compagnie
- 23h33 Infopublicités
- 2h03 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Tournoi de quilles en équipe
- 11h00 Infopublicité
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Des filles** [illegible]
- ➤ 13h30 Ciné-maximum: **Le flic de mon cœur**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Interactif
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Quand l'habit fait l'espion.** *Am. 1991. Comédie policière. Un étudiant américain en voyage en France est embarqué dans une aventure périlleuse après avoir été confondu avec un agent secret.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Le vol de l'intruder.** *Am. 1990. Drame de guerre. Au Viêt-nam, deux pilotes américains mis aux arrêts pour avoir désobéi à un ordre décident de voler au secours de leur chef en péril.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Infopublicités
- 1h19 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- 12h00 Lise Watier et compagnie
- 12h30 Infopublicités
- 13h00 Indycar 1996
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Les dinosaures
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Fort Boyard
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Cinéma néon: **L'enfant sacré du Tibet.** *Am. 1986. Comédie fantaisiste. Un travailleur social américain est chargé de veiller sur un jeune lama tibétain menacé par des forces occultes.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h18 L'événement
- 21h39 TVA sports
- 22h05 Complètement marteau
- 22h34 Finances
- 23h03 Astro Jojo
- 23h31 Vision mondiale
- 0h31 Infopublicités
- 2h25 Fermeture

Fatalité

É.-U. 1993. Drame familial. Après de veines tentatives, un couple parvient à avoir un enfant. Entourés de leurs amis, comblés dans leur travail, ils nagent dans le bonheur, jusqu'au jour où le malheur les frappe cruellement.

Le mercredi 24 avril à 19 h à la SRC

Le Bébé

G.-B. 1992. Comédie. La vie familiale des Curley est soudainement bouleversée lorsque l'aînée des filles, Sharon, annonce qu'elle est enceinte.

Le vendredi 26 avril à 19 h à la SRC

TV5 — La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi) Génies en herbe (vendredi)
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Ah! Quels titres (lundi) L'événement (mardi) Sous la couverture (mercredi) Viva (jeudi) Savoir plus (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi) Faits divers (mardi) Temps présent (mercredi) Science 5 (jeudi) Le Tibet (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (lundi) Celui qui chante... (mardi) Bas les masques (mercredi) Ça se discute (jeudi) Envoyé spécial (vendredi)
- 13h30 Magellan (mercredi) Tell quel (jeudi) Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi) Regards d'Afrique (mardi) En toute liberté (mercredi) Espace francophone (jeudi) Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faits divers
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Musiques au cœur
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 1h35 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Dites-moi
- 21h05 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h00 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Le Tibet
- 19h30 Imogène
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Envoyé spécial
- 1h35 7 jours en Afrique
- 1h50 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Les Francofolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Sport Africa
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Les Francofolies de Montréal
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Francofolies de Montréal 1994
- 20h00 Évasion
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Sortie libre
- 23h45 Sidamag
- 00h00 Reflets
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 1h50 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Sindbad
- 7h30 Outremers
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musiques au cœur
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Taratata
- 13h15 Correspondances
- 13h30 Évasion
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 Chela Ouate
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi) Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi) Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi) Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

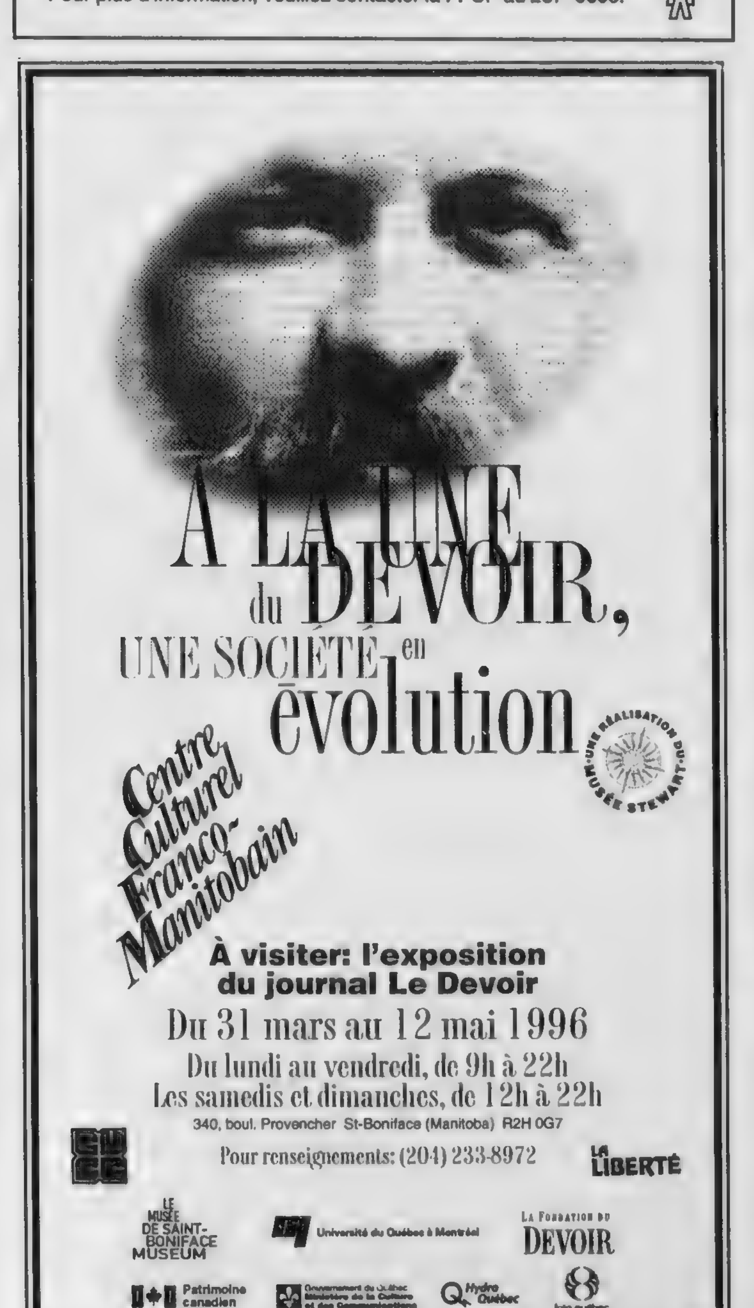
- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé



L'auteure-compositeure-interprète Brigitte Sabourin et l'interprète Madeleine Chammartin ont remporté les honneurs dans leurs catégories respectives lors du Gala provincial de la chanson, le 13 avril. Elles se rendront au Gala interprovincial, qui aura lieu à Regina le 7 juin 1996. Elles étaient en lice contre Liane Collet, Susan Dixon et Pauline Gauthier.



La dernière œuvre de Puccini, Turandot

Le plus grand opéra jamais monté à Winnipeg

Après avoir imaginé le point culminant du troisième acte de l'opéra *Turandot*, présenté les 20, 23 et 26 avril à la salle du Centenaire (1), le compositeur d'opéra Giacomo Puccini est décédé en 1924. Un autre compositeur italien, Franco Alfano, a achevé l'œuvre dans un style très proche de celui de Puccini, «et selon les académiciens, il est probable que Puccini l'aurait terminé de la même façon», remarque la choriste, Nicole Lafrenière, qui ne veut pas dévoiler la fin.



Une scène de la plus grande production jamais montée par l'Opéra du Manitoba, *Turandot*.

Turandot est le nom du personnage central, la princesse de la cité impériale de Pékin. Son père la donnera en mariage au premier homme de sang royal qui réussira à résoudre trois énigmes; celui qui échoue sera décapité. Treize hommes ont vainement tenté leur chance. Puis arrive le mystérieux prince Calaf, venu à Pékin incognito. Il résoud les trois énigmes, au grand désespoir de Turandot dont le cœur est endurci. Calaf lui pose donc une énigme à son tour: Turandot doit découvrir le nom du mystérieux prince avant l'aube, sans quoi elle devra tenir sa promesse et l'épouser.

«C'est une histoire assez simple, contrairement à des opéras de Mozart ou Rossini, signale Nicole Lafrenière, membre du chœur depuis cinq ans. Certains critiques disent que c'est trop simple ou trop léger, mais personnellement, j'aime beaucoup la musique. C'est un très bon opéra pour les débutants.»

Comme dans plusieurs de ses opéras (*Madame Butterfly* et *La Fanciulla del West*, par exemple), Puccini a été attiré par des thèmes exotiques. «On entend même cette influence dans certaines mélodies», mentionne Nicole Lafrenière, qui ajoute que les chanteurs et chanteuses qui incarnent les rôles principaux font un travail extraordinaire.

Les scénographes ont aussi exploité les thèmes orientaux avec des jeux de lumière – «beaucoup de rouge» –, des images projetées en arrière-plan, les costumes, le décor faits de genres d'échafaudages mobiles qui rappellent le bambou, etc. «La conception de la scène est moderne et bien pensée», estime Nicole Lafrenière.

Elle souligne que le chœur, qui représente le peuple, est très présent dans cet opéra. «Parfois, on crée une atmosphère émotive uniquement avec des gestes ou des expressions corporelles. D'autres fois, on crée les limites physiques, comme des murs imaginaires.»

Turandot demande la participation de plus de 200 personnes, dont 80 choristes et 70 musiciens. Il s'agit de la production la plus élaborée que l'Opéra du Manitoba ait jamais montée (en collaboration avec sept autres compagnies nord-américaines).

Karine BEAUDETTE

(1) Billets (10 $ à 60 $) en vente aux comptoirs TicketMaster (780-3333). L'opéra sera chanté en italien, avec sous-titres en anglais.

Que faire en fin de semaine?

Saint-Norbert

Vente d'artisanat pour la fête des Mères

Le samedi 20 avril, de 10 h à 16 h, il y aura une vente d'artisanat à Saint-Norbert, à l'occasion de la fête des Mères.

La vente se tiendra au Club communautaire (3450, chemin Pembina). On y trouvera des idées de cadeaux pour les mamans et grands-mamans, et aussi pour les futures mariées et les enseignantes.

Renseignements: Denise Balcaen, 261-9883.

La Salle

À la santé du printemps

Le Comité des femmes de La Salle organise un thé printanier le dimanche 21 avril de 14 h à 16 h.

Le thé aura lieu au Centre communautaire. On y vendra aussi des pâtisseries et de l'artisanat et on y fera tirer des prix.

Somerset

Bière et saynètes

Il y aura un après-midi Bière et saynètes à la Salle communautaire de Somerset le dimanche 21 avril à 14 h.

Les billets, au coût de 10 $ (5 $ étudiants), seront disponibles à la porte.

S. L.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Secteur du transport et de l'entretien

PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 a l'intention d'entreprendre, pendant l'année 1996-1997, le programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs, les herbes et les broussailles nocives.

Du 1er juin au 31 août 1996

Selon les infestations, les produits suivants seront utilisés pour contrôler les herbes et broussailles nocives : Roundup, Killex, Par III, 2-4-D, Dyclear.

Du 1er juin 1996 au 30 avril 1997

Afin de contrôler les insectes et les rongeurs, et lorsque nécessaire, les produits suivants seront utilisés : Basudin 5G, Blue Diamon, Dursban 2E, Ficam D, Ficam W, et Maki.

Tous les produits seront utilisés selon les règlements fédéraux en vigueur. Toutes applications de ces pesticides seront faites après les heures de classe régulière et pendant les fins de semaine quand les enfants sont absents. Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis au service suivant :

Environnement Manitoba
Sécurité et hygiène du travail
Boîte postale 7, bâtiment n° 2,
139, boulevard Tuxedo
Winnipeg (Manitoba)
R3N 0H6

Place aux communautés

Construire pour l'avenir

Le *programme manitobain Place aux communautés* vise à aider les organismes à but non lucratif à entreprendre des projets qui amélioreront la qualité de la vie communautaire. Puisant à même les recettes provenant des loteries, le Programme contribue financièrement à des projets de construction, d'acquisition ou de rénovation de bâtiments et d'installations viables qui apporteront aux résidentes et aux résidents locaux des avantages durables.

Les organismes récréatifs ou culturels, ceux oeuvrant pour le patrimoine et les autres organismes communautaires du Manitoba à but non lucratif peuvent recevoir une subvention couvrant jusqu'à 50 % des coûts d'un projet admissible. Le montant maximal accordé est de 50 000 $.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une demande, veillez communiquer avec le bureau du programme Place aux communautés au 945-0502 (à Winnipeg) ou sans frais au 1 800 894-3777. (à l'extérieur de Winnipeg).

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES : LE 17 MAI 1996

Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba





UN PLAN DE PROTECTION DES BÉNÉFICIAIRES DE SOINS À DOMICILE PENDANT LA GRÈVE

Un plan a été élaboré afin de veiller à la sécurité des bénéficiaires de soins à domicile pendant la grève des préposés aux soins à domicile.

Les services offerts en vertu du plan sont gratuits et la situation de tous les bénéficiaires touchés par la grève fera l'objet d'une surveillance étroite et régulière.

Les modalités suivantes ont été adoptées pour la prestation des services appropriés aux bénéficiaires de soins à domicile.

SOINS DE RECHANGE

1. Les bénéficiaires qui nécessitent des soins complexes sont confiés à des hôpitaux.

   Un plan de transport détaillé a été mis en place afin de conduire, au moment propice et en toute sécurité, les bénéficiaires qui sont confiés à un hôpital. Divers moyens de transport seront utilisés, notamment des ambulances et des camionnettes medivan.

2. Nous communiquerons avec les bénéficiaires qui demeurent à la maison et nous élaborerons des modalités de rechange afin de veiller à leur sécurité.

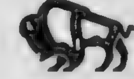
TÉLÉPHONEZ À VOTRE COORDONNATEUR

Si vous bénéficiez des services d'un préposé aux soins à domicile, vous pouvez subir les effets de la grève. Par contre, celle-ci ne devrait pas vous toucher si vous bénéficiez de soins infirmiers ou de services d'entretien ménager offerts par une auxiliaire familiale.

Si vous avez des questions sur la qualité de vos soins ou de ceux prodigués à un membre de votre famille ou à un être cher, n'hésitez pas à téléphoner à votre coordonnateur.

Santé Manitoba a également établi une
LIGNE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE
24 HEURES SUR 24
afin de répondre à vos questions
et à vos préoccupations.
À l'extérieur de Winnipeg : 1 800 933-1244
À Winnipeg : 945-0102

Santé Manitoba



LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49
(Apprendre et grandir ensemble)
est à la recherche d'un(e)

Secrétaire-trésorier(ière)

Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

- assurer la gestion financière des opérations de la DSFM;
- agir comme secrétaire de la CSFM;
- collaborer avec les divers paliers décisionnels de la DSFM;
- gérer le personnel de soutien du secteur des finances;
- accomplir toute autre tâche ou responsabilité assignées par la Commission scolaire.

Les candidat(e)s auront de préférence :

- un diplôme en comptabilité ou l'équivalent;
- une connaissance du système scolaire public et de la *Loi sur les Écoles publiques* du Manitoba;
- une expérience dans la comptabilité comme secrétaire-trésorier(ière) d'une division scolaire ou l'équivalent;
- la maîtrise des deux langues officielles;
- une habileté à travailler en équipe.

Entrée en fonctions : le plus tôt possible

Salaire et avantages sociaux : négociables.

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature, avec curriculum vitae et références, au plus tard le 10 mai 1996, sous pli confidentiel, à :

Monsieur Aurèle Boisvert
Président de la Commission scolaire franco-manitobaine
Bureau 112, 113 boulevard Provencher
Saint-Boniface MB R2H 0G2

Notre-Dame gagne dans la ligue South Eastern

Après la messe, le hockey!

Pour la première fois depuis leur entrée dans la ligue de hockey South Eastern il y a six ans, les Hawks de Notre-Dame ont été couronnés champions, le 4 avril.

«On s'est toujours rendu aux éliminatoires, finales ou demi-finales, sauf en 1994-1995 quand on était au bas du classement de la ligue, signale un membre de l'organisation, Gérald Le Moullec. On a amélioré l'équipe cette année avec des nouvelles recrues.»

La série finale mettait Notre-Dame aux prises avec l'équipe de Portage-la-Prairie. À cause d'une tempête de neige, la partie du 29 mars (5e de la série) avait dû être reportée au 4 avril, à la même heure que la messe du jeudi saint à Notre-Dame.

«C'est moi qui ai pris l'initiative d'aller voir le prêtre», admet Gérald Le Moullec, un peu gêné. Il a proposé à l'abbé Rodrigue Bouchard de célébrer la messe à 19 h plutôt qu'à 20 h. «Plein de gens m'avaient dit qu'ils iraient à l'un ou à l'autre. Alors, c'était au profit des deux!»

Heureusement, Gérald Le Moullec avait affaire à un prêtre sympathique et lui-même amateur de hockey. Les paroissiens ont été avertis du changement grâce à des dépliants distribués par la poste et tout s'est bien passé.

Environ 750 spectateurs se sont donc rendus à la dernière partie de la série, après la messe. «C'était plein et bruyant! Portage gagnait 2 à 1 après la première période. Pendant la deuxième période, Portage a pris une avance de 4 à 2, mais la période a fini 5 à 4 pour Notre-Dame.» La partie s'est terminée avec un pointage de 9 à 6 pour Notre-Dame.



Photo: Treherne Times

Les champions de la ligue South Eastern.

«Ça a été du bon hockey, du beau jeu avec des passes et peu de punitions. C'était intense; les deux équipes voulaient gagner. La foule et les fans et le fait de jouer à Notre-Dame, c'est sûr que ça soulevait l'équipe. Les gars étaient très contents.»

Huit des dix meilleurs compteurs des séries éliminatoires 1995-1996 appartenaient à l'équipe de Notre-Dame. L'adjoint au capitaine et vétéran de Notre-Dame, Denis Marcon, a été choisi joueur le plus utile pour la série des finales.

Karine BEAUDETTE

Championnat de ballon sur glace

Le Manitoba remporte l'or

Les 19 membres du Storm de Winnipeg, l'équipe féminine de ballon sur glace de niveau senior qui représentait le Manitoba au championnat national, sont revenues de leur périple avec le sentiment du devoir accompli.

À la surprise générale, les Manitobaines ont remporté le championnat national, battant l'équipe du Québec en finale, dans un match enlevé qui s'est terminé 1-0 en première période de prolongation. «N'importe quoi aurait pu arriver à ce moment-là, lance la joueuse de centre, Danielle Parent. On n'était pas l'équipe favorite et on jouait contre l'équipe championne en titre.»

Le Storm a mérité d'autres honneurs lors de ce tournoi disputé à Saint-Hubert au Québec du 10 au 13 avril. Lyne Saint-Pierre a été reconnue comme la meilleure entraîneure lors de la remise de prix du banquet de clôture, tandis que Danielle Parent méritait le titre de joueuse la plus utile à son équipe. Guylaine Nault et Danielle Parent ont aussi été nommées aux équipes d'étoiles.

Le Storm a disputé sept parties pendant le championnat. «On jouait deux parties par jour, puis une le samedi, raconte Danielle Parent. C'est assez exigeant mais c'est aussi excitant.»

Pour les membres du Storm, ce championnat est venu couronner le travail de toute une année. «Dès septembre, on s'était donné comme objectif de se rendre au championnat et de remporter l'or. Notre entraîneure nous a dit: il y a juste une façon de gagner l'or: pratiquer.» Après s'être entraînées régulièrement trois fois par semaine, les membres du Storm peuvent se dire: mission accomplie.

«C'était une surprise de battre le Québec en finale», admet Danielle Parent, qui précise que c'est la première fois que le Manitoba remporte ce championnat.

Sylviane LANTHIER

Un vin et fromage

Précieux-Sang fête son 50e

La paroisse du Précieux-Sang soulignera le 50e anniversaire de la première messe célébrée en français à Norwood le dimanche 21 avril lors d'un vin et fromage.

Les organisateurs invitent les anciens curés, vicaires, religieux et religieuses, paroissiens et paroissiennes à profiter de cet après-midi de retrouvailles, qui débutera à 14 h au gymnase de l'école Précieux-Sang (209 rue Kenny).

Renseignements: Marcel Chaput, curé, 233-2874.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 28 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-François-d'Assise par Mgr Marcel A. Gervais.

Chronique religieuse

L'Irlande et la question du divorce



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Une des questions assez épineuse dans un pays très catholique et surtout très conservateur comme l'Irlande a toujours été le grand respect des valeurs familiales et le respect du sacrement du mariage surtout dans son indissolubilité.

Ceci dit, l'Irlande n'a jamais permis, par la loi, le divorce. On peut s'imaginer comment nous, qui vivons dans une société très libérale et profane, nous envisageons une telle portée sur toute une société.

Cependant, tout ceci va changer car à la fin de l'année 1995, l'Irlande a eu son référendum à savoir ce que la société voulait. Le vote très serré qui en résulta afin de légaliser le divorce, va obliger l'Église catholique de l'Irlande à améliorer son approche et sa manière d'aborder toutes les questions de vie familiale.

L'Église à Rome demeure toujours convaincue que ce vote n'est certainement pas une défaite pour l'Église en Irlande mais un nouveau défi face à une population qui devient, là comme ailleurs, une société de plus en plus sécularisée. L'Église de Rome voit plutôt le vote comme un débalancement des valeurs familiales, qui maintenant voient une porte de sortie légalisée si les choses ne fonctionnent pas à l'intérieur de la famille, le divorce.

Comment expliquer maintenant à nos jeunes couples qui se préparent pour le mariage toute la question de l'unité et de l'indissolubilité dans le mariage. C'est sûr que le défi à relever sera plus grand pour l'Église catholique. Même un groupe anti-divorce veut contester ce vote devant les tribunaux, disant que ce référendum n'aurait pas dû avoir lieu à cause de la dépense extravagante que ce vote auprès de la population a suscité.

Même si les évêques irlandais proclamaient par dessus les toits les torts à l'unité et surtout les séquelles négatives sur les enfants que peut causer un divorce, les quelques 1,6 million d'Irlandais qui se sont prévalus de leur droit de vote ont brisé une vieille loi de 58 ans, en donnant à ce référendum une majorité de 9,124 votes. Les évêques ont voué de faire tout dans leurs capacité afin d'aider tous les couples à travers les curés et les paroisses, à voir dans les difficultés de leur mariage, une manière de support de la part de l'Église et non pas un abandon de leur Église.

L'Église croit que si le résultat en a été un de pro-divorce c'est à cause d'une campagne publicitaire bien orchestrée à tous les paliers de la société et qui a coûté presqu'un million $. Même si la Cour suprême a décrété cette campagne publicitaire d'illégale une semaine avant le vote, le dommage avait déjà été fait.

Les gens contre le divorce ont aussi attribué leur défaite à l'influence prodivorce exercée par les politiciens et les journaux. Les résultats du vote démontraient une nette différence entre l'Irlande rurale qui demeure encore très attachée aux valeurs de la famille et qui a voté contre le divorce, à comparer avec l'Irlande urbaine qui prône une autre vision de la question. Cependant, d'après des sources sûres, même les groupes anti-divorce ont pu obtenir de l'aide des groupes humanitaires internationaux afin de mousser leur propre campagne.

Jusqu'en 1995, l'Irlande était le seul pays dans l'Union européenne qui ne permettait pas le divorce. Ceci relevait d'une loi de la Constitution irlandaise de 1937 et ne pouvait être modifié que par un référendum. En 1986, l'Irlande avait déjà essayé mais avait subi une défaite humiliante. À cette époque, la défaite était due à l'influence de la religion catholique, tellement solide chez les gens et aussi à la peur de la perte des droits sur la propriété.

De 1986 à 1995, l'Irlande a eu le temps de se doter d'une loi sur la séparation juridique et d'un Acte de la Réforme de la Loi familiale. Depuis cette loi de 1989, ceux opposés au divorce disaient que malgré cette nouvelle législation, le changement au divorce, s'il passait lors du référendum, verrait à ébranler les 96 % des mariages qui fonctionnent bien, dans un effort de donner tous les bénéfices aux 4 % des mariages brisés.

On disait que cette loi autorisant le divorce apporterait une hausse de taxe de 10 %, et ceux favorables au divorce les traitent de menteurs. Même le Cardinal Daly se servit de l'exemple de l'Irlande du Nord où les lois sur le divorce sont légales pour démontrer qu'il y a eu une augmentation dramatique des divorces.

Cependant, cette fois-ci un autre problème faisait surface. C'est qu'en 1986, l'Église d'Irlande connaissait un respect face à ses déclarations par des scandales au sein de son Église, un évêque ayant un fils illégitime, un problème d'alcoolisme parmi le clergé, des cas de pédophilie, et ainsi cette Église fut très blessée.

Ainsi quand l'Église parla en 1995, elle n'était pas écoutée comme en 1986. Un évêque déclara qu'un divorcé remarié était exclu des sacrements et même du Sacrement des malades, et même s'il s'est rétracté par après, le dommage avait déjà été fait. Même une religieuse en charge du mouvement "Right to Remarry" a créé scandale. Le pape et mère Teresa ont fait appel au peuple de d'Irlande de reconsidérer leur vote, mais c'était trop tard. Il faudra suivre cette question avec intérêt dans les mois et années à venir.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

L.E.J.P.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

L.E.J.P.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $



EMMA PHILIPPOT
Le 21 avril 1996

Bonne fête!

De vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

SOCIÉTÉ

Gens d'ici

Le retour de Richard Goulet

L'avocat Richard Goulet a fait un petit tour du monde et a exploré plusieurs professions avant de revenir dans sa province natale où il occupe, depuis le 9 avril, le poste d'analyste juridique au Programme de contestation judiciaire (PCJ).

Après avoir terminé ses études en droit en 1992 (Université d'Ottawa) et avoir été admis au barreau (1993), Richard Goulet, originaire de Saint-Malo, a voyagé pendant neuf mois. Puis, son travail l'a amené d'Ottawa où il faisait de la recherche juridique à son compte, au Manitoba où il était consultant pour la Fédération des Métis du Manitoba.

Avant d'étudier en droit, Richard Goulet a aussi complété un bac en sciences politiques à l'Université du Manitoba et une maîtrise en histoire à l'université d'Essex en Angleterre. Il a aussi travaillé comme agent d'information à la Société franco-manitobaine en 1988-1989.



Richard Goulet.

«J'ai décidé de retourner aux études parce que je m'intéressais à plusieurs questions sociales qui touchent au droit, comme le développement international, l'équité, les questions linguistiques. Je me suis dit que le droit me donnerait la formation nécessaire pour occuper un poste dans un domaine connexe.»

C'est d'ailleurs ce genre de poste qu'il occupe au PCJ. «Mon travail consiste à analyser des demandes de subvention soumises par des organismes. Le Programme finance des causes-types, c'est-à-dire des causes qui permettront d'établir des précédents, qui auront un effet sur le droit ou sur d'autres causes.»

Après avoir analysé la valeur des projets, Richard Goulet doit formuler des recommandations aux comités qui choisissent quelles causes seront financées dans les deux domaines couverts par le PCJ: les droits linguistiques et les droits à l'égalité. «Je crois que ça va être très intéressant. Le Canada se distingue comme étant un des pays les plus avancés du monde en matière d'égalité.»

Semaine de l'action bénévole

Le don du cœur

À l'hôpital, on ne fait pas que des dons de sang et d'organes, on fait aussi le don de soi, de son temps et de sa patience.

Irène Grégoire et Gérald Caron sont deux des 250 bénévoles de l'Hôpital général Saint-Boniface. Chaque semaine, ils passent quelques heures à parler du temps qu'il fait et à échanger des nouvelles avec des hommes et des femmes qui trop souvent n'ont qu'eux pour compagnie.

«Tout ce que ces personnes veulent, c'est qu'on leur lise le journal ou qu'on parle du temps qu'il fait. C'est le sujet le plus populaire, la température!», lance Gérald Caron. Sa collègue, Irène Grégoire, ajoute: «Les gens ont besoin de compagnie. Les infirmières sont pas mal occupées. Elles n'ont pas le temps de discuter avec les patients, alors que nous on l'a le temps. Plusieurs n'ont pas de famille ou elle les a délaissés. Certains souffrent d'Alzheimer. Ça fait pitié. Ils ne nous reconnaissent pas toujours, mais ils vont se souvenir des petits détails de leur enfance. On se dit qu'un jour, ça va être notre tour et on espère que quelqu'un va s'occuper de nous comme nous on s'occupe d'eux.»



photo: Anie Cloutier

Irène Grégoire et Gérald Caron, bénévoles au grand cœur.

Depuis sa retraite en tant qu'électricien pour le compte du Canadien National il y a six ans, Gérald Caron dévoue entre six et neuf heures à faire du bénévolat à l'Hôpital général Saint-Boniface. Irène Grégoire, anciennement aide-infirmière au Foyer Repos Jolys, passe ses vendredis à tenir compagnie aux patients des soins prolongés.

Pour elle, le bénévolat coule de source. «Ça paraissait normal et naturel qu'en déménageant en ville je fasse du bénévolat ici.» Pour lui, la chose a pris des tournures de véritable révélation. «En 1990, j'ai été opéré au genou à l'Hôpital Victoria. Des bénévoles m'ont visité et j'ai dit: "Mais pourquoi faites-vous ça pour moi?" J'ai été hospitalisé pendant 22 jours et je me suis promis que si un jour je marchais à nouveau, je remettrais les visites que j'ai reçues à d'autres patients. Depuis ce temps, j'ai continué et j'ai pris le moule. Mais si je ne me sens pas bien, je ne viens pas... La paye est la même!», lance Gérald Caron.

Travailler dans un hôpital et côtoyer la maladie, la mort et la frustration n'est pas de tout repos. «Il y a des patients qui ne veulent pas nous parler. Je me souviens d'un homme qui m'a dit: "Qu'est-ce que tu veux? J'ai pas besoin de visite" J'ai trouvé ça difficile à accepter. Je me suis demandé: "Mais qu'est-ce que j'ai fait? Je me suis peut-être mal présenté?" Mais mon coordonnateur m'a dit: "T'en fais pas. Il a le droit de ne pas vouloir te parler". Ça m'a rassuré», explique Gérald Caron.

Irène Grégoire, qui n'est bénévole que depuis août dernier, se souvient avoir perdu plusieurs de «ses» patients. «Certains sont transférés dans des foyers et d'autres meurent. La mort, ça m'attriste toujours. C'est difficile, mais il faut passer à travers.» «Oui, mais la mort, c'est la vie!», répond Gérald Caron.

Bénévole, on donne beaucoup, bien sûr, mais on reçoit aussi. «C'est en faisant du bénévolat que j'ai rencontré plusieurs nouveaux amis, avoue Gérald Caron. Il y a même un homme que je continue à voir à la maison.» Il ajoute qu'un sourire, c'est merveilleux, ça embellit toute une journée.

Anie CLOUTIER



Oh! la! la! Je viens de regarder l'heure. Je dois aller me coucher. D'ailleurs, j'ai vu passer le marchand de sable. Sais-tu d'où vient cette expression? Quand l'heure de se coucher arrive, tu as envie de bâiller et tu sens que tes yeux sont plus fatigués. On dirait qu'ils piquent un peu, comme s'il y avait du sable dedans, et tu as envie de les frotter: tu viens de voir passer le marchand de sable et c'est le bon moment pour aller au lit! Bonne nuit!



Comment dorment-ils?

Peux-tu remettre les dessins d'animaux à leur place dans les phrases?

La [ ] et le [ ] se tiennent sur une patte, puis sur l'autre pour dormir. Certains [ ] se laissent flotter ou tombent au fond de l'eau comme des pierres et là, ils se font une sorte de nid. La [ ] et le [ ] dorment debout, mais quand arrive le moment de rêver, ils se couchent. Le [ ] se fait un nid de feuilles dans les branches des arbres. Il se fait même un oreiller! La [ ] dort la tête en bas, bien au chaud enveloppée dans ses ailes.

Cheval — Vache — Chimpanzé — coq — Chauve-souris — Poule — Poisson

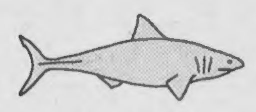
Que se passe-t-il pendant qu'on dort?

Le cœur bat moins vite. La respiration est plus lente. La température de notre corps baisse un peu. On dirait que tout fonctionne au ralenti. Pendant le jour, notre cerveau organise toute l'activité de notre corps: marcher, parler, avoir des sentiments, connaître des choses, c'est impossible sans le cerveau. La nuit, le cerveau se repose et permet à notre corps de se reposer. En plus, il nous fait rêver. Mais il y a des parties de notre corps qui restent très actives! Par exemple, les ongles et les cheveux poussent plus vite la nuit!

Je connais un animal qui ne dort jamais! Saurais-tu dire lequel?


La baleine

Le crocodile


Le requin

L'hippopotame

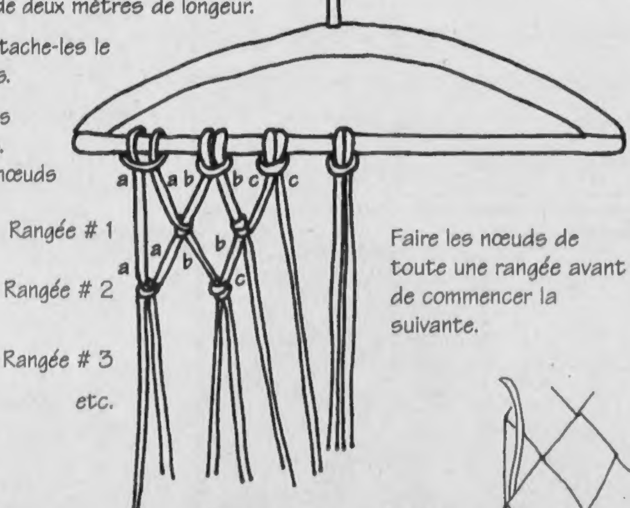

La grenouille


Le serpent

Fabrique un hamac pour ton ourson

Matériel: 2 cintres, une bobine de ficelle, des couleurs pour peindre les cintres, des ciseaux

1. Coupe environ 10 bouts de ficelle de deux mètres de longeur.
2. Plie chaque ficelle en deux et attache-les le long du cintre à intervalles réguliers.
3. Suspend le cintre pour que les ficelles pendent droit vers le bas. Commence ensuite à faire des nœuds comme sur le dessin, rangée par rangée.



Faire les nœuds de toute une rangée avant de commencer la suivante.

Quand toutes les ficelles ont été nouées jusqu'en bas, attache leurs extrémités le long du second cintre. Ensuite, passe une ficelle de chaque côté du hamac comme sur le dessin à droite.

Sais-tu ce qu'est un paresseux?

C'est un animal. Il vit dans la forêt tropicale. Il s'accroche à une branche d'arbre très haute et se laisse pendre. Il peut dormir comme ça 20 heures par jour. Parfois, il est tellement immobile que de la mousse et des algues poussent sur sa fourrure. Il ressemble alors à un buisson!

J'ai gagné!

La gagnante du tirage est Rosanne Massinon de Haywood qui gagne *une boîte de 100 crayons Crayola.*

As-tu un toutou préféré pour dormir? En as-tu plusieurs? Pour participer au tirage cette semaine, dessine-moi ton toutou. Envoie-moi ton dessin au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, avant le 29 avril. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Les membres du Club qui habitent loin peuvent aussi utiliser un télécopieur pour me faire parvenir leur participation. Le numéro est le 231-1998.

Réponses:

Comment dorment-ils?

La **poule** et le **coq** se tiennent sur une patte, puis sur l'autre pour dormir. Certains **poissons** se laissent flotter ou tombent au fond de l'eau comme des pierres et là, ils se font une sorte de nid. La **vache** et le **cheval** dorment debout, mais quand arrive le moment de rêver, ils se couchent. Le **chimpanzé** se fait un nid de feuilles dans les branches des arbres. Il se fait même un oreiller! La **chauve-souris** dort la tête en bas, bien au chaud enveloppée dans ses ailes.

Quel animal ne dort jamais?

Le requin! Contrairement à la plupart des poissons, si le requin cesse de nager, il se noit. Alors il ne peut pas dormir.

Recette

Pain doré préparé d'avance

3 œufs
1 boîte (385 mL) de lait écrémé évaporé
2 c. à soupe (25 mL) de sucre
2 c. à soupe (25 mL) de jus d'orange concentré dégelé
1/4 de c. à thé (1 mL) de cannelle moulue
8 tranches épaisses de pain italien
Sirop d'érable

- Dans un bol moyen, battre ensemble les œufs, le lait évaporé, le sucre, le jus d'orange concentré et la cannelle.
- Mettre les tranches de pain en une seule épaisseur dans un grand plat de verre peu profond.
- Verser le mélange d'œufs sur le pain.
- Retourner les tranches de pain une fois. Couvrir et réfrigérer au moins 1 heure (ou toute la nuit) jusqu'à ce que le liquide ait été absorbé.
- Recouvrir de papier d'aluminium une tôle allant au four et bien enduire d'huile à vaporiser.
- Mettre le pain détrempé en une seule épaisseur sur la tôle.
- Vaporiser légèrement d'huile chaque tranche.
- Faire cuire au four à 425°F (220°C) pendant 10 minutes.
- Retourner chacune des tranches et cuire pendant 5 à 10 minutes de plus ou jusqu'à ce qu'elles soient dorées.
- Servir avec du sirop d'érable.

Donne 4 portions.

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions

1. Que veut dire l'expression «être dans les bras de Morphée»?
2. Pourquoi les livres qui contiennent des cartes du monde sont-ils appelés des atlas?
3. D'où vient le nom des champs Élysées?
4. Que veut dire «un dédale de ruelles»?

Réponses

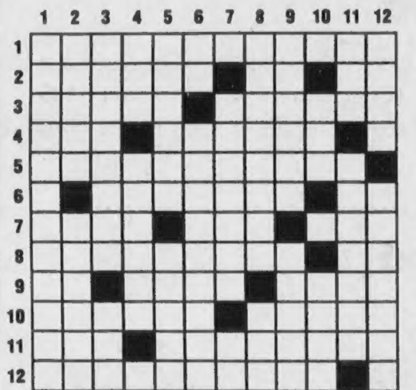
1. Cela veut dire dormir. Selon la mythologie grecque, Morphée est un dieu ailé qui parcourt sans cesse la Terre et touche les mortels d'une fleur de pavot pour les endormir. Il suscite aussi les songes en prenant l'apparence des êtres humains. Le terme «morphine», qui désigne une drogue calmante tirée de l'opium, est inspiré du nom du dieu du sommeil.
2. Le Géant Atlas a essayé de combattre le dieu Zeus avec ses frères. En punition, il a été condamné à porter le ciel sur ses épaule. À l'origine, les recueils de cartes géographiques portaient une représentation d'Atlas sur la page couverture, et par conséquent, on leur a donné ce nom.
3. Dans la mythologie grecque, les champs Élysées (nom donné à une célèbre avenue à Paris, en France) étaient situés au cœur même des Enfers, lieu où se rendaient toutes les âmes après la mort. Les champs Élysées accueillaient les âmes des justes et des héros dans la béatitude, la concorde et la paix au milieu des fêtes, des danses, des parfums et des paysages enchantés. Par opposition, le Tartare était la région des Enfers où coulaient les fleuves maudits et où les âmes venaient subir dans des souffrances indescriptibles le châtiment de leurs crimes commis sur la Terre.
4. Le mot dédale veut dire un lieu où l'on risque de s'égarer à cause de la complication des détours; il est synonyme de labyrinthe. Il peut aussi avoir un sens figuré, comme dans l'expression «un dédale d'incertitudes». Mais Dédale est avant tout le nom de l'architecte de la mythologie grecque qui a construit le labyrinthe de Crète, où fut enfermé le Minotaure (monstre au corps d'homme et à la tête de taureau).

Compilé par Karine BEAUDETTE

Sources: *Le Dictionnaire Larousse de la mythologie grecque et romaine*, et le *Petit Robert*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 21



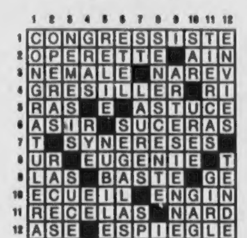
HORIZONTALEMENT

1. Ouvrage où l'on expose l'ensemble des connaissances universelles.
2. Huile obtenue par distillation des fleurs. – Infinitif. – Démonstratif.
3. Troisième jour de la décade du calendrier républicain. – Crier d'une voix aiguë.
4. Masse de pierre. – Blanc d'argent.
5. Enfoncement du globe oculaire dans l'orbite.
6. Manque d'énergie. – Doublée.
7. Grand bassin. – Saison. – Préposition.
8. Personne qui fomente un soulèvement populaire spontané. – Divinité grecque.
9. Dans la marge. – Ville de Belgique. – Argents.
10. Désert de sable de l'Arabie. – Possessif.
11. Époque. – Fortunée.
12. Art de coordonner des actions pour atteindre un but (pl.).

VERTICALEMENT

1. Commences (que tu...) à exécuter.
2. Il condamna à mort les riches citoyens pour alimenter le trésor de l'État. – Dans le Puy-de-Dôme.
3. Anneau cartilagineux de la base du larynx. – Épée.
4. Semi-consonne sonore. – Pneumothorax artificiel.
5. Lieu commun. – Groupe d'oasis du Sahara.
6. Mesure chinoise. – Tenailler.
7. Petits profits illicites. – Doublée.
8. Petite boîte à pilules. – Monnaies roumaines.
9. Humaniste hollandais (1469–1536). – D'une couleur noire.
10. Architecte américain. – Enduits.
11. Dans ce pays. – Meuble.
12. Irlande. – Galons des képis.

RÉPONSES DU N° 20



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	N	G	R	E	S	S	I	S	T	E
2	O	P	E	R	E	T	T	E		A	I	N
3	N	E	M	A	L	E		N	A	R	E	V
4	G	R	E	S	I	L	L	E	R		R	I
5	R	A	S		E		A	S	T	U	C	E
6	A	S	I	R		S	U	C	E	R	A	S
7	T		S	Y	N	E	R	E	S	E	S	
8	U	R		E	U	G	E	N	I	E		T
9	L	A	S		B	A	S	T	E		G	E
10	E	C	U	E	I	L		E	N	G	I	N
11	R	E	C	E	L	A	S		N	A	R	D
12	A	S	E		E	S	P	I	E	G	L	E

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

À TEMPS PLEIN/PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $/semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez, 7 jours sur 7, au 1–504–641–7778, poste 696 H04.
435-

SAINT-BONIFACE GARDERIE DE BAMBINS INC.: Recherche une TSE II pour faire de la suppléance en juillet et août. SVP contactez Claudette au 237–8660.
460-

POWER RAKING ET ROTOCULTEUR: Nouveau service offert par le Jardin St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez à Roger, Christian, Pierre ou Simon au 237–7216.
463-

DIVERS: Lignée généalogique paternelle de Louis Riel, père du Manitoba; maternelle Lagimodière, 20 $ chacune. Aussi disponible en anglais. Se vend séparément. A. Benjamin, C.P. 102, 3101, chemin Pembina, Winnipeg (Manitoba) R3T 4R6.
466-

RECHERCHE

RECHERCHE: garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-

RECHERCHE: Garderie familiale à Saint-Vital près de Dunkirk a des places disponibles à temps plein. Grand espace ensoleillé pour jeux et activités. Mère avec expérience. TSE III et premiers soins. 255–5500.
454-

SAINT-BONIFACE GARDERIE DE BAMBINS INC.: 197, rue Kitson. Programme éducatif en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Subvention. Composez le 237–8660.
459-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées, dans leur résidence, pour les tâches suivantes: soins personnels, ménage, compagnons, chaperons, etc. Heures flexibles. Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Sécure Âge, C.P. 48005, 35, boulevard Lakewood. R2J 4A3.
464-

RECHERCHE: Jeune femme recherche une personne sérieuse et responsable pour partager un appartement de deux chambres à coucher. Situé près de l'hôpital et du Collège Saint-Boniface. Pour plus de renseignements, téléphonez au 235–1321.
467-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, Maison de trois chambres à coucher au premier étage, avec deux logements. Revenu de 1 225 $ par mois. 83 900 $. Composez le 233–1593.
458-
458-

À VENDRE: Cuisinière (four autonettoyant) + réfrigérateur 18 pi³ (dégivrage automatique). Couleur amande. Inglis. Très bon état. Téléphone: 237–6771.
461-

À VENDRE: *Saint-Boniface*. Grande maison de 1 468 pi², très bien entretenu, possibilité de revenu ou foyer familial. 89 900 $. Alice Arnal 475–9130 Sutton Group.
468-

À VENDRE: *Norwood*. Situé près de la rivière Seine, maison de 8 ans. 2 chambres à coucher, sous-sol fini. Garage double. 86 900 $. Alice Arnal 475–9130 Sutton Group.
469-

À VENDRE: *Island Lakes*. Grande maison de 4 chambres à coucher. Plus de 2 140 pi², ensoleillé et galerie. Pour plus de renseignements, composez le 475–9130, Alice Arnal.
470-

À VENDRE: *Saint-Vital*. Jolie maison pour jeune couple ou personne seule. Grand lot, garage, 49 900 $. Alice Arnal 475–9130 Sutton Group.
471-

À VENDRE OU À LOUER: Maison en stucco, clôture métallique sur 4 côtés. Deux chambres à coucher, grande salle de jeux au sous-sol, poêle, frigo, sécheuse, laveuse, air climatisé. Sur la rue Bertrand. Composez le 233–3859.
456-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, propre. 506, Aulneau, en face du CUSB et arrêt d'autobus, stationnement, tout inclus, 335 $/mois. 233–2520.
416-

MAISON À LOUER: Saint-Boniface, 319, rue de la Cathédrale, 600 $ par mois. 3 chambres à coucher, frigo et poêle. Composez le 237–9630 entre 17 h et 19 h.
438-

À LOUER: Vieux Saint-Boniface. Bel appartement spacieux et propre. Une chambre à coucher. Entrée privée. Libre immédiatement. 375 $/mois. Non-fumeur(euse). 237–3229.
440-

À LOUER: Chalet neuf de trois chambres à coucher, deux salles de bain, avec services modernes (eau, électricité, téléphone, télévision, sécheuse, laveuse) qui fait face au lac Manitoba, à l'ouest, 60 milles de Winnipeg à Saint-Laurent. Très belle plage, pendant les mois de juin, juillet et août. Pour plus de renseignements, appelez au233–5212.
446-

À LOUER: Rue Saint-Jean-Baptiste. Duplex, 3 chambres à coucher, tapis neuf, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et garage. 575 $ par mois. Services non compris. Disponible le 1er mai. 233–5826.
449-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Aulneau. Entrée privée, près du CUSB et arrêt d'autobus. Stationnement inclus. Non-fumeur svp. Tél.: 233–2375. Libre le 1er mai.
450-

À LOUER: Libre immédiatement, appartement non meublé. 1 chambre à coucher, quartier Norwood, chauffage, eau et stationnement inclus. 231–3331.
452-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface près de l'école Taché. 895–1667.
455-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher, poêle et frigo. Garage. Près de l'hôpital St-Boniface sur la rue Bertrand. Composez le 233–3859.
457-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, au 539, Ritchot. Très près du Collège, comprend un stationnement, chauffage, réfrigérateur, poêle, entrée privée. Libre immédiatement, 340 $/mois. Contactez Carmelle au 233–2401 après 17 h.
462-

À LOUER: Rue Despins, appartement d'une chambre à coucher, tranquille et bien éclairé, entrée privée. Comprend un stationnement, chauffage et eau. Libre le 1er mai. 269–4179.
465-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, entrée privée, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, grande salle de bain et solarium. Loyer 540 $ par mois, inclut services et stationnement. 771–6964 ou 256–2911.
472-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude,
chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie
chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo,
chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

À la Caisse populaire de Sainte-Anne
chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ
237–4823

SERVICES

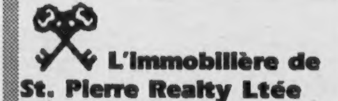
Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ
237–4823



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
- *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
- *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

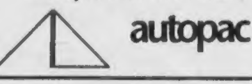
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____